

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4169 du Jeudi 16 Mars 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COOPERATION

Renforcer le partenariat entre le Congo et l'UE

(P.3)



Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Le 4040

Dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes le **projet PRAASED** informe le grand public ainsi que la communauté éducative (Enseignants, directeurs des écoles, parents d'élèves, inspecteurs, agents du DDEPSA), qu'il met à leur disposition le numéro vert **le 4040** pour recevoir les plaintes / réclamations liées aux activités du Projet / apporter des éclaircissements et des informations nécessaires / répondre aux difficultés rencontrées par les différents partenaires engagés ou impliqués directement ou indirectement dans les activités du projet PRAASED.

MORT D'UN DÉTENU EN GARDE À VUE

La Police montrée du doigt



Les responsables des organisations de défense des Droits de l'homme et les parents du décédé. (P.5)

46^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a animé une conférence sur l'éducation des enfants

Page 10

CANAL+

Y'A PIMENT DANS TELE



LES MATCHS LES + CHAUDS, LES SERIES LES PLUS FORTES



92 92 CANAL+ CONGO

SOCIETE

Quand les paris sportifs poussent à l'addiction

(P.13)

EDITORIAL

Le pays change, nous aussi

World Health Organization World
Health Organization Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Regional Office for
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

03 mars 2023

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Titre – Deux (2) Appels d'offres pour des services de maintenance au Bureau Régional- OMS/AFRO

Le Bureau de l'OMS -AFRO vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente demande de proposition relatif aux objets cités ci-dessous:

N°	Référence	Titres de l'appel d'offre	Liens UNGM
1	RFP/AFRO/017/2023	SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES QUATRE (04) ASCENSEURS DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE, AU CONGO	https://www.ungm.org/Public/Notice/194147
2	RFP/AFRO/018/2023	SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES CINQ (5) GROUPEES ELECTROGENES DE LA CITE DU BUREAU REGIONAL DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE, AU CONGO	https://www.ungm.org/Public/Notice/194148

Ces dossiers d'appel d'offres sont disponibles sur la plateforme <https://www.ungm.org/> sous les références inscrites dans le tableau ci-dessus ou sur demande à l'adresse afroafrobids@who.int. Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions du ITB et parvenir au plus tard le 22 mars 2023 à 23h59 (heure de Brazzaville) par mail afroafrobids@who.int. Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afroafrobids@who.int (utiliser la référence y afférentes). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission. L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS. Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

ANNONCE LEGALE EXPRESS UNION CONGO S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL
DE 300.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: 08, RUE MBAKAS, CROISEMENT AVENUE DE LA PAIX, ARR.
N°3 POTO-POTO, B.P. 2393 BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M CG-BZV-01-2007-B14-00013

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration tenu par les Administrateurs de la société «EXPRESS UNION CONGO S.A.» en date à BRAZZAVILLE du 20 janvier 2023, il a été décidé du changement du logo de ladite société en le présentant sous la forme ci-après:



Pour insertion



Me GONOCK MORVOZ

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA

Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face Congo Telecom, République du Congo, B.P.: 1444, Tél.: 00242 06.481.46.10.

AFRICAINES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL

En sigle: AMC SAU avec AG
AU CAPITAL DE: 10.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: n°23 Avenue Docteur Denis LOEMBA, quartier Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG-PNR-01-2020-B15-00002

Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de l'actionnaire unique de la société: Africaines des matériaux de construction, en sigle «A.M.C SAU avec AG» du 15 janvier 2023, enregistré en date du 31 janvier 2023 à Pointe-Noire, sous le folio 021/30 n°0655 au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre du centre-ville, l'actionnaire unique a décidé:

1- De transférer le siège social de la société à compter de ce jour:

De: Numéro 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, quartier Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo. Au village TANDOU MBOMA, sous-préfecture de TCHAMBA NZASSI.

2- De modifier corrélativement l'article 4 des statuts de la manière suivante:

Article 4: SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au: Village TANDOU MBOMA,

sous-préfecture de TCHAMBA NZASSI.

3- De Conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir les formalités requises par la loi relativement aux résolutions ci-dessus.

Dépôt du procès-verbal dûment enregistré des décisions extraordinaires de l'actionnaire unique susvisé et des statuts de la société mis à jour, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-01821.

Fait à Pointe-Noire, le 9 Mars 2023.

Pour avis,
Le notaire.



ETUDE DE MAÎTRE VICTOR MABIALA

Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville
173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles
(Arrêt SADEA) Brazzaville
Tél. : 05.577.35.61 / 06.485.78.88
e-mail : etudevictormabiala@gmail.com

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

A la diligence de la BANQUE POSTALE DU CONGO S.A, poursuites et diligences de son Administrateur Directeur Général, Monsieur Calixte Médard TABANGOLI, domicilié en cette qualité au siège de ladite société sis immeuble des centres des chèques Postaux, Rond-point place de la Poste, centre-ville Brazzaville;

Ayant pour conseil Maître Aimé BOMBA MATONDO, Avocat à la Cour, Pointe-Noire; Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-dessous décrit:

NB	DESIGNATION	MISE A PRIX
1	Une propriété immobilière bâtie, sise à Pointe-Noire, quartier Tchimbambouka, circonscription foncière n 006, Ngoyo dont les références cadastrales sont les suivantes: BN-A, Bloc 67, Parcelle 01, d'une superficie de 400,00m2, objet du titre foncier n°42.989	41.778.500 FCFA

Vous pouvez constituer le cahier de charge et faire vos offres au :

Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ; Cabinet d'Avocat de Maître Aimé BOMBA MATONDO, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis dans l'arrondissement no 1 Emery Patrice LUMUMBA, quartier aéroport, rue Paul KAMBA, 2ème rue Mucodec-le Georges, Pointe-Noire, dûment habilité, Tél : 06 60315 17 ;

- Cabinet de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, office sis 1 er étage de l'immeuble résidence de la plaine, place marché de la plaine, centre-ville, Brazzaville, Tél : 06 677 89 61 ;

- Cabinet de Maître Victor MABIALA, Huissier de justice, commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville, 173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles (Arrêt SADEA) Brazzaville, y demeurant soussigné, Elisant domicile en l'étude de Maître TCHIKAYA Anicet Placide, Huissier de Justice à Pointe-Noire, Etude sise 147, avenue Stéphan TCHITCHELLE, Arr 1, Lumumba, Pointe-Noire, Tél : 05 577 35 61 / 06 485 78 88 / 06 674 70 91 ;

Jour : samedi le 08 avril 2023 à 9h00 ;

Lieu: En l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, office sis 1 er étage de l'immeuble résidence de la plaine, place marché de la plaine, centre-ville, Brazzaville.

L'Huissier de Justice



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant
de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

POLITIQUE

L'Alliance de Zinga Mabio appelle à un «sursaut patriotique» au Congo

Pour l'Alliance, le parti de Zinga Mabio Mavoungou, seul un «sursaut patriotique» du peuple peut aider le Congo à sortir d'un marasme socio-politico-économique dans lequel il baigne depuis des lustres à cause d'une gouvernance multisectorielle sans «perspectives porteuses d'espoir».

Revoici sur la scène politique nationale, le parti Alliance. Cette formation située à l'opposition a, en effet, tenu le 4 mars dernier à Pointe-Noire, une réunion de son secrétariat national dirigée en visioconférence par son président Zinga Mabio Mavoungou. Une réunion à laquelle la plupart des quelque 40 membres ont eu du mal à participer, en raison des difficultés de transport liées à la pénurie d'essence dans la ville océane. Et ce n'est pas tout! Chaleurs écrasantes (plus de 30 degrés à l'ombre), absence de pluies, flambée des prix de denrées sur le marché, dégradation des services sociaux de base... Ces derniers temps, à Pointe-Noire, comme partout au Congo, c'est tout un peuple qui suffoque et halète sous le poids d'un quotidien à couper le souffle de la vie. «Le secrétaire national constate que la vie nationale reste caractérisée par une crise multidimensionnelle sans précédent qui met à rude épreuve les Congolais. La cherté de la vie est telle qu'ils (Congolais, NDLR) ne savent plus à quel Saint se vouer», a résumé Georges M'betty Makosso, secrétaire général d'Alliance. De son côté, c'est tout un gouvernement qui se gratte la tête, au point de s'arracher les cheveux... à la recherche des

réponses idoines aux doléances «légitimes» des populations. «Nous venons de traverser les 6 890 tonnes d'essence en provenance de Kinshasa. La première barge est arrivée le 28 février avec à son bord 700 mètres cubes. Le reste du stock est en cours d'approvisionnement. Progressivement, d'ici la semaine prochaine, les 6 890 seront livrés ici à Brazzaville. Un navire qui va compléter ce moyen de livraison par Kinshasa est attendu au large de Pointe-Noire entre le 3 et le 6 mars avec à son bord 15 000 tonnes d'essence et 80 000 tonnes de gasoil», promettait, au tout début du mois, Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures, lors d'une séance de questions-réponses à l'Assemblée nationale.

Maux «endémiques»

Une solution rapide ou «sap sap», diraient nos frères ouest-africains. Ce qui ne semble pas trop nouveau, tant la pénurie d'hydrocarbures, comme bien de maux, est devenue la recette la plus familière au peuple congolais. Lequel peuple se demande jusqu'où il ira avec ce lourd quotidien aussi difficile à porter que le rocher de Sisyphe. Alors que le Congo, pays aux ressources naturelles infinitésimales comme les atomes dans la matière, fait paradoxalement



Georges Makosso, secrétaire général du parti Alliance

ment partie des exemples les plus éloquentes de la malédiction de la richesse en Afrique. «Le chômage endémique des jeunes, le faible niveau de production des biens de consommation, la décrépitude des systèmes éducatif et de santé, l'absence des perspectives porteuses de lumières», a encore asséné Georges Makosso.

Un sursaut «patriotique» pour une gouvernance rassurante

Pour Alliance, pas question d'aller chercher les causes chez les extraterrestres. La situation congolaise est le fait de dirigeants congolais. «Des Congolais qui ont perdu tout espoir dans la parole publique. La corruption et l'enrichissement illicite, le climat politique lourd fait de suspicions et de compromissions n'augurent aucunement d'un avenir meilleur», selon Georges Makosso. Une manière de poser clairement le problème de gouvernance. Et

si gouvernance rime avec ordonnance, la bonne gouvernance devrait ou doit être, avant tout, le fait du peuple congolais lui-même. «Il faut donc un sursaut patriotique, un leadership démocratique nouveau pour incarner l'espoir, la dignité, la justice pour retrouver l'unité, le travail et le progrès», a recommandé Georges Makosso, dans la lecture du communiqué final de ces retrouvailles. Et dans un contexte international marqué par la lutte d'influence de grandes puissances en Afrique, le président d'Alliance Mabio Mavoungou Zinga a salué le dynamisme d'une jeunesse africaine aujourd'hui vent debout pour défendre et affirmer la souveraineté des États africains jusqu'ici victimes d'une gouvernance prédatrice savamment mise en œuvre par une politique impérialiste de certains pays occidentaux.

John NDINGA-NGOMA

COOPERATION

Renforcer le partenariat entre le Congo et l'UE

En séjour au Congo, une délégation conjointe du Comité Afrique ACP-UE a eu une séance de travail avec le Parlement congolais le 6 mars dernier. La rencontre de dialogue, d'échange et de partage sur le nouvel accord de partenariat Union européenne, Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a été ouvert par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

Le partenariat Union européenne (UE) et Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) amorce un tournant décisif. Un nouvel accord de partenariat est en gestation. Il a pour socle une base commune au niveau ACP portant sur autant de trois protocoles régionaux pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique. Il s'agira d'adapter ce partenariat aux réalités des temps nouveaux. «Le nouvel accord, pour être un instrument moderne de coopération, se doit de mettre davantage l'accent sur la coopération dans les forums internationaux et sur la création d'alliances sur la scène mondiale. Ce nouvel accord du troisième millénaire aura vocation à devenir une force du changement», a déclaré Isidore Mvouba. «Cet accord pourra ainsi renforcer la capacité de l'Organisation des Etats d'Afrique Caraïbes et Pacifique à agir ensemble sur les défis environnementaux liés au changement climatique», a-t-il estimé. Il a indiqué que cet accord a vo-

cation à faire avancer l'agenda 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable (ODD). «C'est notre devoir que d'adapter notre partenariat aux nouvelles réalités et aspirations, pour un monde plus juste et plus prospère». Pour l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Duzazzo Giacomo, l'idée de cette visite est de venir sur le terrain pour échanger avec les contreparties. «La délégation va aussi visiter les projets financés par l'Union Européenne et le concret de ce partenariat qui existe depuis plusieurs années. Cette année, nous fêtons les 60 ans de la présence des institutions de l'UE au Congo. Je pense que cette relation se porte mieux et elle peut toujours se porter mieux», a-t-il précisé. «Nous sommes venus avec une délégation de 30 diplomates des 27 Etats membres de l'UE. Le but de notre visite, est d'approfondir notre connaissance sur le Congo. C'est une visite d'études et de suivi pour renforcer le dialogue sur le partenariat entre l'UE et le Congo, mais



Les parlementaires congolais et allemands

aussi pour regarder avec le Parlement, comment renforcer davantage cette coopération», a expliqué Guerfi Yamina, présidente du groupe COAFR. La présidente du groupe ACP, Karolina Urethem, a, quant à elle, estimé que cette visite est une excellente possibilité pour mieux connaître la coopération entre l'UE et les pays de l'ACP.

Consolider et diversifier la coopération entre le Congo et l'Allemagne

Une séance de travail a eu lieu à l'Assemblée nationale le 6 mars dernier entre une délégation de parlementaires allemands, conduite par Jürgen Cosse, député du Parti social-démocrate, et le groupe d'amitié Congo-Alle-

magne, élargi à la commission Affaires étrangères, coopération et les Congolais de l'étranger, sous l'autorité d'Isidore Mvouba, président de la chambre basse du Parlement. En présence de Wolfgang Klapper, ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Congo. Le président de l'Assemblée nationale s'est dit particulièrement heureux de recevoir les six parlementaires allemands pour une séance de travail qui lui offre l'opportunité de leur souhaiter une cordiale bienvenue en terre congolaise. «Vous êtes chez vous», a-t-il déclaré, en rappelant que la République du Congo et la République Fédérale d'Allemagne entretiennent des relations diplomatiques et de

Editorial

Le pays change, nous aussi

Même quand l'Histoire avance, il nous arrive de ne pas toujours en distinguer les séquences. Nous sommes entrés dans ce mois des douleurs où il nous arrive souvent de pleurer séparément, parfois en union, deux morts illustres de notre Panthéon national. Il y a 46 ans en effet, le Président Marien Nguabi et le Cardinal Emile Biayenda étaient assassinés à quatre jours d'intervalle l'un de l'autre.

Depuis lors, quand arrivent le 18 et le 22 mars, il nous faut puiser en nous pour garder notre sang-froid et chercher le sens de ces morts infligées, subies et finalement acceptées au bout des années. En citoyens et/ou en chrétiens. Car il nous faut poursuivre notre chemin et consolider nos efforts pour bâtir ensemble une Nation. Le chemin est encore long pour un Congo vraiment uni et apaisé, mais nous avons tenu jusqu'ici, il n'y a pas de raisons que nous n'y arrivions pas.

En citoyen, le Congolais vit à côté de la réalité de cette construction. C'est-à-dire que son action, sa militance, ses aspirations ne s'encadrent plus dans l'idéal révolutionnaire d'il y a 46 ans. Ni les PND, ni les objectifs multiples vers une quelconque émergence ne s'inspirent des idéaux de Marien Nguabi. Et la vérité commande de dire que même au sein du parti politique qu'il fonda, la référence au fondateur ne se fait plus qu'à minima.

En Eglise, la prière pour l'aboutissement de la cause de béatification du Cardinal Biayenda est incessante. Nous nous en remettons à l'immanence. Mais nous peinons à nous saisir des nombreuses et éblouissantes recommandations contenues dans ses exhortations épiscopales. Au point que les veuves sont toujours maltraitées contrairement à ce qu'il prônait, et que nous continuons à errer des églises vers les temples et les lieux de croyances les plus aux antipodes de nos convictions chrétiennes.

Le Congolais n'a pas fondamentalement changé depuis 1977. Mais en est-on bien sûr? Déjà, même le communisme sur lequel nous marquons nos différences n'existe plus. Il n'est plus la raison de nos démarcations entre «eux» et «nous». Il n'y a plus d'un côté les communistes et de l'autre ces rêveurs de «prieurs». Pire, des ministres sont devenus Pasteurs, chose impensable hier. Donc, le Congo change bien et nous avec lui.

Albert S. MIANZOUKOUTA

coopération scellées de longue date par une amitié exprimée aux premières heures du mouvement des indépendances des pays africains. «On se souviendra que l'Allemagne fut le premier pays d'Europe à reconnaître l'indépendance de la République du Congo en 1960», a précisé Isidore Mvouba. Il a indiqué que la visite des députés allemands, participe à la consolidation de la diplomatie parlementaire entre le Bundestag et l'Assemblée nationale du Congo. Pour lui, la République du Congo qui dispose de plusieurs millions d'hectares de terres arables, a tout à gagner à renforcer ses liens de solidarité, de fraternité avec l'Allemagne qui a déroulé, il y a quelques temps, une politique de dynamisation des relations avec le continent africain. «Le Congo entend bénéficier des avantages de la nouvelle stratégie de l'Allemagne pour l'Afrique orientée vers la paix et la sécurité, le développement économique durable, le développement d'une politique migratoire spécifique, la lutte contre le réchauffement climatique, la recherche et l'innovation, l'autonomisation des femmes, la formation, etc... C'est tout le sens donné à cette rencontre interparlementaire, la consolidation et la diversifi-

cation de la coopération entre la République du Congo et la République Fédérale d'Allemagne», a signifié Isidore Mvouba. Il a appelé à une coopération renforcée entre les deux chambres parlementaires. Jürgen Cosse, chef de la délégation des députés allemands, a, quant à lui, précisé que cette rencontre était la base pour pouvoir développer les relations entre le Congo et l'Allemagne. Il s'est réjoui d'apprendre que l'Assemblée nationale dispose d'un groupe d'amitié parlementaire Congo-Allemagne. «Nous sommes membres du groupe d'amitié interparlementaire Allemagne-Etats de l'Afrique centrale», a déclaré le député du parti social-démocrate. Tout comme d'une Commission chargée des Congolais de l'étranger. «En Allemagne, nous n'en avons pas. Ça serait intéressant d'engager ce débat chez nous en Allemagne», a-t-il dit, tout en faisant savoir qu'il y a la possibilité pour les députés membres de ce groupe d'amitié parlementaire de se rendre en Allemagne visiter le Bundestag, afin de poursuivre les échanges.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLEE NATIONALE

Les députés édifiés sur les droits humains

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a organisé le mercredi 1er mars 2023, au siège du Parlement à Brazzaville, une journée parlementaire de sensibilisation sur le contrôle de l'action gouvernementale et l'évaluation des politiques publiques dans la perspective des droits humains.

C'est Isidore Mvouba qui a ouvert cette Journée parlementaire, en présence de M. Henry Diop, représentant adjoint résident des Agences du système des Nations unies au Congo. Dans son discours, le président de l'Assemblée nationale a souligné qu'il s'agit de sensibiliser les députés sur les droits humains et sur l'évaluation des politiques publiques.

Pour Henry Diop, «l'Assemblée nationale est une institution fondamentale, par ses missions de vote de lois et de contrôle de l'action gouvernementale. Cette Journée parlementaire est une occasion pour les députés d'échanger et, surtout, d'acquiescer des connaissances approfondies pour mener à bien leur mission de légiférer à travers le vote de loi. Ainsi, les députés doivent travailler dans d'autres thématiques en vue d'améliorer la gouvernance institutionnelle». Le premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, a fait savoir dans sa leçon inaugurale que cette Journée parlementaire se tenait dans un contexte marqué par des conflits armés à travers le monde. En effet, trois pouvoirs consacrent un état de droit: le pouvoir législatif qui légifère, le pouvoir exécutif qui exécute et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir législatif dispose de sept moyens de contrôle de



Les parlementaires

l'action gouvernementale: l'interpellation, la question orale et écrite, la question d'actualité, l'audition en commission, l'enquête parlementaire, le débat d'orientation budgétaire, la motion de censure comme moyen de désapprobation de la politique du Gouvernement. Deux communications ont été développées, l'une portant sur les droits humains, par Mme Françoise Mianda, conseillère principale en droits humains aux Nations unies, et l'autre portant sur l'évaluation des politiques publiques en vue du renforcement du contrôle de l'action gouvernementale, par Daniel Mikayoulou, expert international en application et en communication aux Nations unies.

Mme Françoise Mianda a indiqué que la Constitution consacre quarante articles sur les droits humains. «Le

souhait serait que l'Assemblée nationale se dote d'une commission permanente des droits humains, en dehors des commissions qui existent déjà au sein de cette institution en vue de bien régler cette lancinante question», a-t-elle suggéré.

Quant à Daniel Mikayoulou, il a souligné que l'évaluation et l'analyse permettent de cerner les fondements théoriques et idéologiques. «L'évaluation est une approche analytique pour avoir des informations nécessaires. L'Assemblée nationale doit se doter d'un plan d'évaluation ou d'un guide de suivi, afin de renforcer sa collaboration avec la Cour des comptes et de discipline budgétaire pour interpellier les ministères à faire les évaluations. Des sessions d'information, de sensibilisation, de perfectionnement et de recyclage devront être organisées, en rapport avec les orientations de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en vue d'être en harmonie avec les partenaires bilatéraux», a-t-il déclaré.

Pascal BIOZI KIMINO

MÉDIAS

BNL TV : une chaîne de télévision dédiée à la culture bantou

La chaîne Bantu News Live (BNLTV) a officiellement démarré ses programmes le 25 février 2023 à Brazzaville, sous le parrainage de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes et télécommunications et de l'économie numérique, six mois après sa mise en essai technique.



Photo de famille

L'univers médiatique congolais vient de s'agrandir avec l'arrivée de la chaîne de télévision Bantu News Live (BNLTV). Au service de la valorisation de la culture bantou avec une ligne éditoriale 50% dédiée à la vulgarisation des œuvres de l'esprit, l'artisanat, la mode ou la gastronomie 100% made in Congo. Ouvert aux téléspectateurs, annonceurs et autres publicitaires, constituée d'une équipe jeune et dynamique, la production, le traitement et la diffusion des informations cré-

dibles et authentiques est l'une des priorités de cet organe de presse qui se veut encore plus proche des populations, comme l'a souligné Barth Bina Ngolo, directeur général de BNLTV. «C'est une chaîne qui doit promouvoir la culture congolaise, soutenir les artisans et les artistes afin de valoriser l'artisanat, le tourisme, la musique ainsi que la culture congolaise. Les chaînes de télévision coûtent cher, mais elles sont des acteurs importants de l'économie comme nous le

constatons dans d'autres pays. Grâce au soutien du président de la République et nos différents partenaires et fidèles téléspectateurs, nous osons croire que BNLTV sera une référence pour véhiculer notre culture». Souhaitant bon vent à la nouvelle chaîne de télévision, Léon Juste Ibombo, parrain de BNLTV, a réitéré la volonté du Gouvernement à soutenir cette start-up : «Sans langue de bois, je suis impressionné par ce que je vois : des jeunes qui innove. Notre rôle à nous, c'est d'encourager et d'accompagner ce projet qui vient d'être lancé aujourd'hui afin qu'il arrive jusqu'à maturité, d'autant plus qu'il va créer de l'emploi et générer une valeur ajoutée afin que le Congo soit connu ailleurs. Je souhaite qu'il soit un gros promoteur de la télévision numérique», a-t-il indiqué. Bantu News Live est disponible sur les plateformes de diffusion comme : TNT, Star time, TWN, FSR et sur les réseaux sociaux. Pour les artistes, artisans et journalistes présents à la cérémonie, BNL TV est un atout qui vient ajouter au patrimoine culturel, de la musique, du cinéma, du théâtre, de la danse, de la sape et des informations de qualité.

Prince OKO (Stagiaire)

DEUIL

Me Marcel Roger Gnali Gomes inhumé à Diosso

Décédé à Pointe-Noire le 30 janvier 2023, à l'âge de 92 ans (né vers 1931 à Libreville, au Gabon), le notaire Me Marcel Roger Gnali Gomes a été porté en terre le 17 février 2023, au cimetière familial de Diosso, à quelques encablures de Pointe-Noire.



Lors de la cérémonie de l'hommage

Peu avant son inhumation, le patriarche a eu droit à un hommage de la République à l'esplanade de la Cour d'appel de la capitale économique. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, du président de la Cour suprême, Henri Bouka, du préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, du président national de la Chambre des notaires du Congo, Bertrand Eric Pandi, du personnel judiciaire et de plusieurs personnes anonymes venues des quatre coins de la ville océane.

Fruit d'Auguste Gomes et de Marie Louise Loembet, Me Gnali Gomes, comme tous les jeunes, après les études primaires, secondaires et universitaires, est entré de plain-pied dans la vie active.

Il a commencé à travailler dans la société MAB du Congo, comme directeur général. Avant de devenir greffier en chef, au Tribunal de grande instance de Brazzaville. Après l'institution de la fonction du notariat au Congo, Gnali Gomes embrasse le métier de

notaire. Il est ensuite élu président de la Chambre nationale des notaires du Congo dont il était le président honoraire. Homme aux multiples casquettes, Me Gnali Gomes a été notamment président de Lions Club du Congo, président de l'Etoile du Congo, président de la Fédération congolaise de football.

Le patriarche, comme aimait à l'appeler ses pairs, se compte parmi les pionniers de la fonction du notariat au Congo. Il a beaucoup contribué pour la libéralisation de cette fonction, à l'image de son confrère sénégalais, maître Léopold Sédar Senghor.

Me Marcel Gnali Gomes était considéré, en milieu judiciaire, comme une bibliothèque, le gardien du temple notarial congolais.

Malade, Me Gomes, comme du bois de chauffe, se consumait petit à petit, jusqu'à ren-

dre l'âme le 30 janvier dernier. Me Patrick Sindika Loubota, notaire à Dolisie, garde un bon souvenir du disparu. «Ce que je garde de notre patriarche, c'est qu'il nous disait toujours que le notaire doit avoir des qualités intellectuelles pointues pour être à même de défendre ce qu'il fait. La mort n'est pas la fin du temps. Me Gomes a bien accompli sa tâche sur cette terre, parce que, socialement, il a été très utile. Il nous laisse une progéniture de qualité. Qu'il nous aide chaque fois que nous instruisons, que nous puissions toujours être du côté de la loi», a-t-il témoigné.

Le dernier acte de la cérémonie a été le retrait de la toge et du sceau. Puis, le cortège funéraire s'est ébranlé à Diosso pour l'inhumation.

Equateur Denis NGUIMBI

POINTE-NOIRE

Adopter les options appropriées de l'élargissement de l'assiette fiscale et de recouvrement de l'impôt foncier

Du 2 au 3 mars dernier à Pointe-Noire, les cadres et agents de la direction départementale des impôts et des domaines, les délégués du Trésor public, de la direction départementale de l'économie forestière et la direction départementale du cadastre de Pointe-Noire ont été conviés à un atelier de formation sur l'analyse diagnostique de la fiscalité des propriétés immobilières. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par Valéry Emmanuel, chef de service de fiscalité, représentant le directeur départemental des impôts du Kouilou-Pointe-Noire. C'était en présence de Patrick Valéry Alakoua, coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP).



Photo de famille

Pendant les deux jours, les participants ont scruté les difficultés et les différents goulots d'étranglement qui freinent l'essor de la fiscalité foncière au Congo. L'atelier avait pour objectif de présenter succinctement le rapport diagnostic sur la mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière. Plan d'action, recommandations et informations nécessaires à la mobilisation de l'impôt foncier ont été ventilés durant l'atelier.

À l'ouverture, Patrick Valéry Alakoua avait rappelé aux

participants que le PRISP a pour objectif de développer, d'améliorer la mobilisation des ressources publiques et la redevabilité en République du Congo. «Cet atelier a un rôle important, celui de déclencher un changement d'attitudes aux acteurs de terrain, aux décideurs et au public en général, afin d'adopter les options appropriées de l'élargissement de l'assiette fiscale et de recouvrement de l'impôt foncier. L'occasion vous est donnée d'échanger sur les informations nécessaires à la mobilisation de l'impôt foncier, puis au suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport diagnostic», a-t-il affirmé.

Pour sa part, le représentant du directeur départemental des impôts et domaines du Kouilou-Pointe-Noire a invité

les participants à jouer leur partition dans une meilleure mobilisation de la recette. L'atelier a abordé trois thèmes animés par le consultant national, formateur et facilitateur, Pierre Ebara Mongo.

La présentation d'un rapport diagnostic modèle sur la mobilisation des recettes; la présentation du plan d'action et la formulation des recommandations et suggestions et la présentation du schéma d'architecture technique ont été les trois thèmes centraux de cet atelier.

Les participants ont abordé aussi les lacunes sur la fiscalité foncière et immobilière, la loi n'ayant pris en compte que l'immatriculation de la propriété foncière.

Madocie Déogratias MONGO

DROITS HUMAINS

Les organisations de la société civile condamnent la mort d'un détenu en garde à vue

Il s'appelait Armany Miayoukou, était âgé de 37 ans. Il est décédé dans la nuit du 4 au 5 décembre 2022 au commissariat central de la Mfoa, au Plateau des 15 ans, à Mougali. Il avait été arrêté sans mandat par les policiers le 2 décembre 2022 aux environs de 14 heures avec quatre autres jeunes de son âge, dans une buvette sur l'avenue Simon Kimbangu, à Makélékélé.

Les parents du défunt constatant son absence prolongée avaient entrepris des démarches et les recherches, mais sans succès. Il a fallu attendre le 5 décembre 2022 pour qu'ils soient informés par un policier du décès de leur fils dans le commissariat et que le corps se trouvait depuis à la morgue municipale de Brazzaville.

Cela fait trois mois déjà que le corps traîne à la morgue. Face à un mur de silence, les parents ont fini par saisir les organisations des droits de l'homme. Ainsi, le jeudi 3 janvier 2023, la plateforme des organisations de la société civile pour la protection et la défense des droits humains et la démocratie a donné une conférence de presse,

en associant les parents, au domicile familial, situé rue Dr Cureau, à Bacongo, pour compatir et, surtout, dénoncer les dérapages de la part des policiers.

Elle était co-animée par Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina; Trésor Chardon Nzila Kendet, directeur exécutif du Centre d'actions pour le développement (CAD), et Gaspard Miénantima, président du Cercle uni pour les droits de l'homme et culture de paix (CUDHOC).

Les parents ont reconnu avoir vu le corps de leur fils qui présente des traces de violence avec des plaies visibles au niveau des poignets, de la tête, des bras et des pieds. Les conclusions de l'autopsie réalisée indiquent



Les responsables des organisations de défense des Droits de l'homme et les parents du décédé pendant la conférence de presse

des coups et blessures volontaires comme causes du décès.

Les leaders de ces organisations de la société civile ont condamné cet acte de torture qui a entraîné la mort du jeune Armany Miayoukou, soutenant que la Constitution interdit la torture en République du Congo.

Ils ont rappelé que le Congo avait ratifié la Convention des Nations Unies contre la torture. «La loi est souveraine, donc au-dessus de tous les Congolais. Si elle ne peut

pas nous protéger, à qui peut-on se confier?», se sont-ils interrogé.

Et d'ajouter: «Si ces autorités ne sont pas capables de faire respecter la loi, sur qui les Congolais peuvent-ils compter? Nous conjurons nos autorités de se mettre à l'œuvre pour accomplir leur mission primordiale, celle d'assurer d'abord la sécurité des personnes et des biens».

A noter que la famille Miayoukou a porté plainte.

Ph. B.

JOURNEE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Créer une plateforme interactive de partage des données

"Le rôle des technologies de l'information dans l'évaluation des risques", c'est le thème choisi pour la Journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1er mars de chaque année. A Brazzaville, le ministère en charge de l'Intérieur a organisé, du 28 février au 1er mars 2023, un atelier supervisé par le Commandement de la Sécurité civile. Il a accouché de recommandations, notamment celle portant sur la création d'une plateforme interactive de partage des données pour une alerte précoce efficace au niveau national.

Les travaux ont été présidés par le commandant de la Sécurité civile, le général de police de 1ère classe, Albert Ngoto. Ils ont réuni 126 participants provenant des administrations partenaires et des structures qui concourent à la gestion des risques, qui ont été édifiés sur diverses thématiques.

Autres recommandations formulées : la convocation d'une réunion des experts, parties prenantes à la mutualisation de connaissances, pour la mise en place effective de la plateforme interactive de partage de données, en vue d'une alerte précoce efficace ; le plaidoyer pour la mise en place d'un fonds de gouvernance

des risques, pour aider l'ensemble des administrations concourant à la gestion des risques à mieux préparer les missions conjointes d'évaluation, afin de permettre une évaluation intégrée et globale des menaces et dangers identifiés; légiférer sur la protection civile; engager les pouvoirs publics dans le projet opérationnel, pour la mise en place d'un cadre de veille sur les risques et les catastrophes à travers l'échange des données; créer des groupes mixtes d'intervention rapide par type de risque préétabli à travers un arrêté interministériel et identifier les acteurs devant intégrer ses groupes mixtes...

Clôture des travaux, le général de police Albert



Le présidium avec le général de police Albert Ngoto (au milieu)



Des agents de la Sécurité civile lors de l'atelier.

Ngoto a, au nom du ministre en charge de l'Intérieur, rappelé l'importance de cet atelier : "Le travail va continuer. Nous qui sommes ici, nous devons nous considérer comme étant des lanceurs de la plateforme, parce

que nous voulons ratisser large, et fédérer les administrations qui ne sont pas présentes ici, pour qu'elles soient parties prenantes de cette plateforme", a-t-il relevé.

GEROSE

COUP D'OEIL EN BIAIS

Petites phrases...

Il arrive à des acteurs de la vie publique, même très haut placés, de révéler en une phrase, prononcée publiquement ou en privé, la face cachée des choses. Un lecteur a noté avec soin «les petites phrases d'Emmanuel Macron, lourdes de signification, mises en relief par l'AFP (Agence France presse) et relayées par le journal LePoint», écrit-il, alors que le président français se trouvait à Kinshasa, en provenance de Brazzaville. Celui-ci aurait concédé s'être arrêté au Congo «parce qu'il ne faut humilier personne quand on fait une tournée», même si ses interlocuteurs ne sont pas toujours élus «au meilleur standard démocratique». Il a martelé : «On n'est pas là pour lui servir la soupe».

Un nouveau-né récupéré dans la rue au centre d'une dispute

La semaine passée, un nouveau-né abandonné dans un coin de rue à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, a été au centre bien malgré lui d'une dispute entre un agent de la Force publique et une infirmière. Il a été sauvé de justesse par cet agent qui, surpris de le trouver là, l'a emmené à l'hôpital 31 Juillet de la ville où tous les soins nécessaires lui ont été assurés par une infirmière. Celle-ci a pris finalement l'option de le garder chez elle avec l'ambition de l'adopter. Le militaire voulait aussi adopter le nouveau-né qu'il a sauvé. Il a fallu l'intervention de la ministre des Affaires sociales présente à Owando au moment des faits pour trancher. On ne devient pas tuteur d'un enfant après l'avoir ramassé dans un coin de rue, a dit, en substance, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa. Il faut attendre six mois, si les parents géniteurs de l'enfant sont toujours introuvables, pour entamer une procédure d'adoption en bonne et due forme. En attendant, elle a instruit ses services afin d'acheminer le nouveau-né à Brazzaville où il sera placé dans une pouponnière.

Après le pavement, des défaillances sont constatées

Le traitement des crevasses qui s'étaient ouvertes sur le boulevard Lyautey, à la hauteur du croisement avec la rue qui sépare le quartier OCH Mougali 3 et le CHU de Brazzaville, a réjoui les usagers de la route. Malheureusement, chaque fois qu'il tombe une pluie sur Brazzaville, la route revêtue de pavés pour améliorer la circulation à cet endroit est inondée, et l'eau y stagne pendant plusieurs jours. Ce désagrément montre clairement que la société qui a réalisé le pavement n'a pas mené une bonne étude et n'a pas tenu compte de l'absence d'un caniveau. Les travaux de ce genre doivent être réalisés selon les règles de l'art, pour éviter l'éternel recommencement.

Arrêtés, les auteurs d'une prise d'otage douteuse à Dolisie

Un ressortissant mauritanien résidant à Dolisie, la troisième ville du pays, a été arrêté en compagnie de sa femme et de son complice. Il aurait commandité le 22 février dernier une vidéo montrant qu'il a été enlevé par un homme qui exigeait la somme de 3 millions de francs CFA pour le libérer. Ses parents ont envoyé la rançon par le truchement de son complice. Mais le pot-aux-roses ayant été découvert, le trio de malfrats en cavale a été arrêté le 3 mars dernier. Il croupit dans une cellule du commissariat de police.

Nids de poules à boucher

Sur l'avenue Tchicaya U'Tamsi, un tronçon de route qui va du rond-point situé à la hauteur du Lycée Savorgnan de Brazza à l'ex-Radio-Congo, à Bacongo, des nids de poule se sont formés depuis des mois au niveau de l'école consulaire Saint Exupéry. Curieusement, aucun service compétent ne prend à bras-le-corps cette situation qui commence à inquiéter. Les néophytes qui les découvrent donnent subitement des coups de volant à droite et à gauche pour les éviter. Les risques d'accident sont visibles. A cela s'ajoute l'obscurité, la nuit, qui s'installe sur une partie de ce tronçon de route goudronnée. Là aussi, le silence et le laxisme piment.

Taximen hors la loi sur nos routes

Pour prendre des clients le long de la route qu'ils empruntent, certains taximen s'arrêtent carrément sur la chaussée, sans clignoter. Ces arrêts brusques créent des embouteillages. Ces agissements sont un simple détail pour les agents de la police routière quand cela se passe sous leurs yeux.

CONGO-FRANCE : LE COMMUNIQUE FINAL

Dans notre dernière édition (N° 4169), une erreur nous a fait présenter pour correcte la version du Communiqué final signé à l'issue de la visite du Président Emmanuel Macron à Brazzaville. Voici la version correcte. Avec nos excuses.

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Guesso, Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française, a effectué une visite de travail, le 3 mars 2023 à Brazzaville.

2. A cette occasion, le Président Emmanuel Macron a eu un entretien en tête à tête avec son homologue congolais, au cours duquel les deux Chefs d'Etat ont échangé sur les questions bilatérales, régionales et internationales.

3. Les deux Chefs d'Etat ont souligné l'excellence et la qualité des relations historiques, d'amitié et de coopération qui existent entre la République du Congo et la République Française. Ils ont rappelé la place pleine et entière que Brazzaville, capitale de la France libre, mérite parmi les lieux de mémoires qui comptent pour la France. Ils ont exprimé le vœu que cette histoire soit mieux connue des jeunes générations française

et congolaise et ont annoncé le lancement d'un partenariat visant à renforcer la préservation et la valorisation du vaste patrimoine culturel et mémoriel du Congo.

4. Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé la richesse et la diversité du partenariat entre nos deux pays, notamment en matière de santé, formation professionnelle, recherche scientifique, soutien aux infrastructures, accès aux services sociaux et promotion des cultures.

5. Le Président Denis Sassou-N'Guesso a réaffirmé l'engagement du Gouvernement de la République du Congo, à poursuivre les efforts de réforme dans le cadre du Programme conclu avec le Fonds Monétaire International. Il a également sollicité l'accompagnement de la France dans la réalisation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026, en vue de la diversification économique du pays.

6. Au plan multilatéral, les deux Présidents ont réaffirmé leur attachement indéfectible au droit international et aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Ils ont fait part

de leur profonde préoccupation face à la guerre en Ukraine, ses conséquences humanitaires et ses répercussions mondiales, notamment alimentaires, sur les pays les plus vulnérables.

7. Les deux Chefs d'Etat ont demandé la cessation immédiate des hostilités dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ils ont réaffirmé leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo. Ils ont salué les efforts régionaux de médiation en faveur de la paix dans la sous-région, ainsi que de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et se sont dits résolus à les accompagner.

8. S'agissant de la crise libyenne, le Président Emmanuel Macron a salué l'implication personnelle du Président Denis Sassou-N'Guesso, à la tête du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine, en vue d'œuvrer à l'organisation de la Conférence de Réconciliation Inclusive inter-libyenne. Ils ont réaffirmé leur plein soutien à la médiation conduite par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, pour la tenue d'élections présidentielle et législatives en 2023.

9. En ce qui concerne les questions environnementales, les deux Chefs d'Etat ont

réitéré leurs engagements en faveur de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

10. Ils ont marqué leur volonté d'approfondir leur coopération en matière de préservation des forêts et des tourbières du Bassin du Congo, dans la continuité des actions que les deux pays mènent ensemble et des engagements pris au «One Forest Summit» de Libreville. Ils se sont félicités de la signature, le 03 mars 2023 à Brazzaville, des conventions de financement visant à soutenir des projets agricoles durables, dans le cadre de la Lettre d'intention de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique centrale (CAFI), conjointement signée le 03 septembre 2019, à Paris.

11. Le Président Emmanuel Macron s'est félicité de l'annonce faite par le Président Denis Sassou-N'Guesso, lors de la 27ème Conférence des Etats Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) concernant le lancement d'une Décennie mondiale de l'Afforestation.

Fait à Brazzaville, le 06 mars 2023.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SCHLUMBERGER LOGELCO INC

Société organisée et existante d'après et en vertu des lois du Panama

Siège social: 8 Calle Aquilino de la Guardia, Panama City

ANNONCE LEGALE

Suivant Procuration générale de la société SCHLUMBERGER LOGELCO INC, en date du 28 Mars 2022, pris au rang des minutes du Notaire Soussigné, en date du 28 Février 2023, enregistré au domaine et timbres en date du 01 Mars 2023, sous le folio 042/9 N°1613, il a été décidé :

- De la nomination de Monsieur Yannick Orphee MOUAMBA NGAYOLO, de nationalité Congolaise en qualité de nouveau Directeur de ladite succursale du Congo.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-01789, du 24 Février 2023.

Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2013-B21-00631.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Mars 2023.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

ECONOMIE NUMERIQUE

La DGIFN et l'ARPCE concluent un accord de coopération

Jean-Pierre Nonault, directeur général des institutions financières nationales (DGIFN), et Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), deux structures respectivement sous tutelle des ministères de l'Economie et des finances, et des Postes, télécommunications et de l'Economie numérique, ont signé vendredi 10 mars 2023, au siège de l'ARPCE, à Brazzaville, un protocole d'Accord visant la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux parties.

lisées au sein des institutions financières nationales, afin de mieux réguler ce secteur et ainsi disposer d'outils d'aide à la décision.

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, dont l'expertise est avérée dans la supervision des flux de transactions électroniques, en signant ce Protocole d'ac-

Précédé de l'exposé des motifs lu par Jean Célestin Endoké, directeur des affaires juridiques et internationales de l'ARPCE, le Protocole d'accord signé est une plateforme qui permettra à la DGIFN d'assurer une supervision efficace, et en temps réel, des transactions électroniques au sein des Institutions financières nationales.

La DGIFN, suivant ses attributions dans le domaine des institutions financières nationales, est chargée de veiller à l'application de la réglementation liée aux établissements de crédit et assimilés (Bureaux de change, Etablissements de transfert, Sociétés de bourses, etc.), aux établissements de microfinance et aux établissements de paiement, tout comme aux sociétés et intermédiaires d'assurances.

L'ARPCE, quant à elle, est chargée, entre autres, de



Echange des parapheurs entre Jean-Pierre Nonault et Louis-Marc Sakala

suivre, pour le compte de l'Etat, le développement des secteurs des Postes et des communications électroniques. La direction générale des Institutions financières nationales a exprimé le besoin d'avoir des informations et la traçabilité sur les transactions réa-

cord, a répondu favorablement au besoin exprimé par la Direction générale des institutions financières nationales de travailler avec elle, dans la mise en place des projets à forte valeur ajoutée.

V. M.

AFRIQUE CENTRALE

Les douanes invitées à élaborer des plans d'actions

Les travaux de l'atelier régional sur le suivi et le contrôle par les douanes des exonérations et des régimes suspensifs au bénéfice des douanes de l'Afrique centrale, débutés le 6 mars à Brazzaville, ont pris fin le 9 mars. L'atelier a été organisé par le Centre régional de renforcement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afrifac Centre/FMI).

Neuf pays membres de la région de l'Afrique centrale ainsi que des institutions régionales: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) y ont pris part. Objectif: évaluer les stratégies, pratiques et défis actuels des douanes dans ces domaines afin d'identifier et initier les mesures qui leur permettront de renforcer leur dispositif.

Les administrations des douanes sous-régionales ont été invitées, à l'occasion, à développer et à mettre en œuvre, dans leurs pays respectifs et, pour une meilleure gestion et un suivi des exonérations et des régimes suspensifs, des plans d'actions spécifiques.

C'est l'une des recommandations formulées à l'issue de cet atelier régional sur le suivi et le contrôle par les douanes des exonérations et des régimes suspensifs. «Les exonérations des droits et taxes ainsi que des régimes suspensifs dans nos pays sont devenues importantes, encore plus, depuis la COVID-19. Ces exonérations sont considérables et constituent des manques à gagner pour les Etats. Il est donc impor-



Le présidium à la clôture de l'atelier

tant de se poser la question de savoir si cela est justifiable d'apporter des exonérations? Sont-elles bien suivies? Sont-elles appliquées conformément à la réglementation?», a dit le conseiller en administration douanière Afrifac Centre, Bernard Zbinden. Il a été en outre demandé aux Gouvernements d'impliquer les douanes dans la conception des textes réglementaires. Car, de nombreuses douanes font encore face à beaucoup de difficultés à cause d'innombrables textes et règlements difficiles à comprendre et à transposer dans le système informatique. «Les douanes et les usagers ont besoin d'une réglementation claire, actualisée et consolidée», a souligné le conseiller en administration douanière Afrifac Centre.

Entre autres recommandations formulées par les participants et dont lecture a été faite, à l'issue de l'atelier, par Mme Moueri Christobelle, directrice des douanes gabonaises: informer les autorités de tutelle et les bénéficiaires des coûts de la dépen-

se fiscale (manque à gagner); limiter le nombre d'intervenants dans la gestion des exonérations et régimes suspensifs; automatiser la gestion et le suivi des exonérations et régimes suspensifs en particulier les entrepôts; faire l'inventaire de tous les textes, notes et instructions régissant les exonérations, en vue de leur compilation; établir les modalités d'application des articles 79 et 333 du nouveau Code des Douanes de la CEMAC; faire l'inventaire de tous les textes, notes et instructions régissant les exonérations et régimes suspensifs en vue de leur compilation et publication en format électronique. Cette dernière recommandation a été adressée à la commission de la CEMAC et de la CEEAC.

Les travaux de l'atelier, ouverts sous l'égide du ministre des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, ont été clos par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des finances, Athanase Ngassaki.

Viclaire MALONGA

RD CONGO

Le Conseil de sécurité de l'ONU appréhende les difficultés sur le terrain

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) ont achevé leur visite en République Démocratique du Congo, dimanche 12 mars 2023. Ils étaient sur le site de déplacés de Bushagara, à proximité de Goma pour appréhender les difficultés de l'action sur le terrain.

Dans ce camp, les déplacés pour la plupart espèrent que cette visite du Conseil de sécurité apportera des solutions, suite à cette guerre du M23. Tenant compte de ce qu'il a vu, Nicolas de Rivière, représentant de la France au Conseil de sécurité, a fait savoir: «C'est un spectacle de désolation. Le Conseil de sécurité est venu ici pour évaluer la situation. Il en tirera des conséquences. Nous sommes ici aussi pour exprimer un message de solidarité avec tout le peuple congolais. Aujourd'hui, c'est une visite de terrain axée



Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU et des autorités de la RDC

sur la réponse humanitaire. On souhaite que la réponse humanitaire soit améliorée. Cela dépend des Nations unies et cela dépend aussi des autorités congolaises. Il faut qu'elles donnent davantage d'accès et davantage de sites aux Nations unies», a-t-il déclaré.

Après la visite, les déplacés attendent maintenant que les pro-

messes se réalisent, comme l'a relevé l'un d'entre eux: «Nous attendons. Quand ils rentreront chez eux, nous espérons qu'ils parleront avec leurs collègues, pour que tout soit fait, afin que nous puissions rentrer chez nous».

Des centaines d'autres déplacés ont quitté la cité voisine de Saké et sont arrivés encore aux

alentours de Goma.

D'après de nombreux rapports indépendants, «cette visite du Conseil de sécurité des Nations unies est une première, dans le pays, depuis octobre 2018. La mission de trois jours intervient dans un contexte particulier avec la préparation des élections et surtout les affrontements entre l'armée congolaise et le M23, soutenu par le Rwanda».

Les membres du Conseil ont notamment rencontré les victimes de la guerre, les déplacés du camp Bushagara et ont échangé avec la médiation kényane et angolaise. Ils ont aussi été reçus par le Président congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Nicolas Rivière s'est également dit touché dans son for intérieur par cette visite: «Un niveau de violence sans précédent, une crise humanitaire majeure, un pillage des ressources naturelles qui ne s'arrête pas».

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Léonard Mbele espère plus de sécurité sur l'axe Vakaga-Soudan du Sud

La frontière entre la RCA et le Soudan du Sud a rouvert au début du mois de mars en cours, notamment au niveau de la préfecture centrafricaine de la Vakaga. Le préfet de la région de Vakaga, Léonard Mbele, a annoncé, récemment, un renforcement de la sécurité «de part et d'autre, côté Soudan et côté Centrafrique», sur un axe stratégique pour l'approvisionnement du nord de la République centrafricaine.



La frontière entre la Centrafrique et le Soudan du Sud

Une semaine après la réouverture de la frontière entre la Centrafrique et le Soudan, la circulation des camions reprend timidement entre les deux pays. La frontière a été fermée en janvier dernier par crainte d'une déstabilisation des autorités de Bangui par des éléments armés soudanais ou en provenance du Soudan du sud, dans une zone où sévissent les trafics d'êtres humains, de drogue et des armes.

Le 11 mars 2023, le préfet de la Vakaga, Leonard Mbele, s'est entretenu avec le consul du Soudan à Birao pour renforcer la sécurité de cet axe stratégique pour l'approvisionnement de tout le nord de la Centrafrique. «Il faut protéger cette route des bandits de grand chemin», a-t-il dit.

Et d'ajouter: «Cette route approvisionne particulièrement la population de la Vakaga, de Birao et ses environs. Vous aurez les denrées alimentaires, vous aurez le carburant, vous aurez les produits de première nécessité. Quand ils viennent, ils achètent du café, quelques produits qui sont rares chez eux et les ramènent au Soudan. Cela fait 10 jours que la frontière est ouverte. Donc, pour le moment, nous attendons encore certains commerçants avec leurs véhicules pour faire cette route, mais les véhicules circulent».

Enfin, Léonard Mbele a assuré: «Nous renforcerons les forces de sécurité de part et d'autre, côté Soudan et côté Centrafrique, qui vont protéger cette route pour que les usagers ne soient pas dérangés par des bandits de grand chemin».

Gaule D'AMBERT

GABON

Les autorités annoncent des mesures après le naufrage d'Esther Miracle

A la suite du naufrage au large de Nyonié du navire Esther Miracle qui a eu lieu, jeudi 9 mars 2023 et qui a fait pour l'instant plus de trois morts, le ministre des Transports a annoncé la suspension des voyages de nuit et un audit de l'ensemble des bateaux dédiés au transport de passagers. Une Commission d'enquête administrative, nautique et technique a été ouverte pour déterminer les causes du naufrage et les éventuelles responsabilités.



Le navire Esther Miracle coulant au large de Nyonié

Les recherches se poursuivent pour retrouver 25 personnes toujours portées disparues. Cent vingt-trois passagers ont néanmoins pu être secourus, dont 50 sont toujours hospitalisés. Cet accident maritime grave est le second enregistré au large de Libreville en moins d'un mois. Mais cette fois, il y a eu mort d'homme. Le gouvernement a donc pris une série de mesures. En attendant, les recherches se poursuivent, avec l'espoir de retrouver d'autres corps, mais aussi, le reste du navire.

Brice Constant Paillat, le ministre des Transports, a annoncé que, «pour des raisons de sécurité, les voyages de nuit de tous les navires transportant des passagers sont suspendus jusqu'au 31 mars. Par ailleurs, un audit de l'ensemble des bateaux dédiés au transport de passagers sera réalisé». Il a aussi signalé la mise en place d'une cellule d'information, au service de

santé des gens de mer, pour les familles et les victimes. Le président du syndicat des agents du ministère des Transports, Ghislain Malanda, a salué cette initiative: «Ces mesures viennent à point nommé. Aujourd'hui, la

marine marchande gabonaise est sinistrée. Il faut vraiment avoir l'honnêteté de toucher où ça fait mal. Il y a eu des récriminations, des interpellations des partenaires sociaux sur l'état des navires. Est-ce que les inspecteurs ont bien

fait leur travail? Ces mesures de sécurité s'imposent». Tout en s'interrogeant sur un précédent audit de la marine marchande réalisé en 2017 dont les conclusions ne sont jusque-là pas connues.

Le navire Esther Miracle a coulé au large de Nyonié, au Sud de Libreville, alors qu'il faisait la navette entre la capitale et Port-Gentil. Le naufrage serait survenu autour de 4h du matin, à la suite d'une voie d'eau dont l'origine est encore inconnue.

André Patrick Roquat, procureur de la République de Libreville, a affirmé qu'il fallait déterminer si l'Esther Miracle avait été victime d'une avarie ou bien d'un «cas de force majeure indépendant de la volonté de quiconque».

A.-P MASSAMBA

BURKINA FASO

Le FMI débloque une aide financière d'urgence

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé jeudi 9 février dernier, le déblocage d'une aide d'urgence de 80 millions de dollars en faveur du Burkina Faso, afin d'aider le pays à faire face à une crise alimentaire qui s'est aggravée depuis le début de la guerre en Ukraine.

Selon Martin Schinder, responsable de la mission du FMI, qui s'est rendu au Burkina Faso du 31 janvier au 8 février 2023, «cette aide contribuera à soutenir les mesures visant à fournir une aide d'urgence aux ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë». Cela doit, entre autres, a-t-il précisé, «apporter des

fonds pour la distribution de biens alimentaires et d'eau potable. La crise alimentaire qui touchait déjà le pays s'est en effet aggravée après la guerre en Ukraine et nécessite une aide humanitaire et budgétaire immédiate».

Le FMI précise que 2,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans ce

pays, et qu'en l'absence de mesures d'assistance, 3,5 millions de personnes pourraient être touchées, soit 16% de la population, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le financement de 80 millions de dollars correspond à 60 millions de droits de tirages spéciaux (DTS), l'unité de compte du FMI reposant sur un panier de cinq grandes devises internationales. Elle doit encore être approuvée par le Conseil d'administration du Fonds.

Cette aide est prise via le guichet «chocs alimentaires» du FMI, dans le cadre de sa Facilité de crédit rapide (FCR). Ce guichet ouvert fin septembre pour une année doit permettre aux Etats qui en font la demande d'accéder de manière rapide à des financements d'urgence en cas d'insécurité alimentaire aiguë, de choc inattendu dans l'importation de céréales ou de hausse brutale des cours.

Alain-Patrick MASSAMBA



La plaque murale du siège du FMI

COOPERATION

Vers la signature des projets de partenariat avec le Kenya

Au cours d'une réunion le 2 mars dernier, le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, s'est entretenu avec le secrétaire général du ministère congolais des Affaires étrangères et l'ensemble des directeurs de coopération et des représentants de tous les ministères sectoriels. Cette réunion avait à son ordre du jour la préparation des douze projets d'accords qui seront signés lors de la visite très prochaine à Brazzaville du président du Kenya William Ruto.

La visite du président du Kenya s'effectuera à la fin du mois de mars, a indiqué Denis Christel Sassou Nguesso. Les douze accords interviendront dans les secteurs du pétrole, du gaz, du tourisme, des télécommunications, de l'agriculture et de l'élevage, de l'économie forestière, de la diversification et de l'intensification du commerce ainsi qu'en matière de défense.



Denis Christel Sassou Nguesso

«Une délégation ministérielle conduite par le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, accompagné des ministres de l'Agriculture et de la Culture était au Kenya. Cette délégation était porteuse d'un message du président de la République congolais. Au cours de la visite officielle du président du Kenya dans notre pays, douze accords de coopération seront signés», a-t-il affirmé. Le ministre de la Coopération internationale a indiqué que dans le calendrier de son ministère, il est prévu en 2023 la première session de la grande commission mixte de coopération. «Nous allons profiter de la visite officielle du président du Kenya pour faire en sorte qu'en novembre, une fois ces accords signés, nous nous rendions à Nairobi pour signer les projets concrets», a-t-il déclaré. Denis Christel Sassou Nguesso a aussi informé l'assistance sur le décret signé par le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui met en place un comité de coordination nationale sur la coopération internationale.

A.NK.-K.

Denis Christel Sassou Nguesso discute de développement avec les partenaires internationaux de la République

Le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou Nguesso a échangé le 7 mars dernier, tour à tour avec John Dunlop, nouveau représentant de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique et de Opia Mensah Kumah, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les questions de développement et la présentation du cadre national de financement intégré ainsi que la cartographie des investissements étaient au centre des entretiens.



Opia Mensah Kumah



Denis Christel Sassou Nguesso



John Dunlop

Le nouveau représentant de l'USAID a également échangé sur les priorités du Gouvernement américain et du Congo, voir la possibilité de continuer le partenariat entre les deux pays. «Nous avons discuté aussi sur les questions des infrastructures, de l'environnement dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment les différents parcs nationaux et les questions humanitaires», a dit John Dunlop. Le représentant résident du PNUD, Opia Mensah Kumah, a

quant à lui, échangé avec le ministre sur le rôle d'un partenariat entre le secteur privé et le secteur public pour aider à accélérer l'atteinte des objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026 et aussi des Objectifs de développement durable (ODD). Il a présenté au ministre l'outil du cadre national de financement intégré. «Avec le ministre, nous avons étudié comment son secteur pourrait mieux s'intégrer pour faire avancer cet outil. Nous avons aussi présenté la cartographie des investissements qui relève directement de son secteur. Il s'agit d'un outil qu'on développe pour exposer les opportunités en matière d'investissement. Nous avons aussi discuté sur le climat des affaires. Ce climat n'est pas parfait, mais les efforts sont faits par le Gouvernement pour l'améliorer», a-t-il indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

L'Agence universitaire de la francophonie n'est pas restée en marge

A travers ses différents bureaux nationaux, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) région Afrique centrale et Grands lacs a commémoré la Journée du 8 mars en organisant un webinaire qui a réuni agents et étudiants des universités membres de l'AUF. S'inspirant du thème international: «Pour un monde digital inclusif: innovation et technologie pour une égalité des sexes», l'objectif de cette visioconférence était de créer des liens et des synergies communes entre étudiants et professionnels d'une part, et de valoriser les métiers des femmes dans le domaine technique, d'autre part.

A travers ce webinaire, la rencontre s'est tenue en mode hybride. C'est-à-dire, l'animateur d'une conférence et le modérateur associé se trouvant en présentiel dans une implantation avec un public, les autres participants se connectant à distance à partir des autres implantations. Trois conférencières: Jenny Kabengele, responsable du campus numérique francophone de RDC (Lubumbashi); Dr Zongo Meyo de l'Université de Ngaoundéré au Cameroun et Chancelle Mbara Nkoussou ingénieur télécom en République du Congo, se sont exprimées

pour montrer qu'il est possible d'être femme, de travailler à côté de l'homme et exceller au même titre que lui.

A Brazzaville, sous la modération du Pr Edouard Ngamounsika, responsable du bureau AUF Congo (Brazzaville), Chancelle Mbara Nkoussou a encouragé les femmes à s'intéresser aux options scientifiques. «J'ai un Bac C, j'ai fait mon cursus universitaire dans les établissements supérieurs publics: la faculté des sciences et techniques (où j'ai obtenu une licence en mathématiques); j'ai poursuivi ma formation à l'EN-SP (Ecole nationale supérieure



Les participants à la fin du webinaire

polytechnique) où j'ai obtenu un diplôme de master en télécommunication. Ce qui m'a permis de passer un stage à l'Agence de régulation des postes et des communications numériques (ARPC) et j'ai fini par y être intégrée. J'y suis cheffe de service prospective. Jeunes femmes, vous pouvez faire comme moi et gagner tranquillement votre vie...», a-t-elle exhorté.

Quant à certaines contraintes liées au métier (dépannage, travail de nuit, etc.), la conférencière a suggéré aux femmes qui souhaitent choisir son métier et se marier, de choisir le genre de partenaire compréhensible, susceptible de compatir aux exigences du métier de sa partenaire de vie.

Marcellin MOUZITA

DISTINCTION

Le sénateur Juste Justin Goma Gabou plébiscité par le RJCPEC

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen (RJCPEC), présidé par Sametone Ondendé, a décoré onze personnalités issues de différentes structures, sur la base de leurs activités et de leur savoir-faire. Juste Justin Goma Gabou, sénateur, cadre et président de la coopérative agropastorale "Ya Diyi" œuvre pour la valorisation et la promotion de l'apiculture au Congo. Il a été décoré le 4 mars 2023 à Brazzaville, en présence de diverses personnalités et invités.

Le sénateur Goma Gabou a reçu des mains du président Sametone Ondendé le prix d'excellence et le trophée d'or offerts par le RJCPEC. Ce prix lui a été décerné pour ses efforts dans la production et la promotion du miel, mais aussi pour l'école qu'il a créée à Pointe-Noire pour former les gens dans le domaine de l'apiculture. «Nous reconnaissons ses efforts dans la production du miel; que les mérites de certains ne soient pas reconnus avec exubérance et éloquence qu'à leur mort, notamment dans les oraisons funèbres. Nous voulons briser ce tabou. Le RJCPEC tient à reconnaître les efforts du sénateur dans son travail de producteur de miel, dans

la recherche de la méritocratie et dans la gestion du temps», a souligné Sametone Ondendé. Peu avant de prendre la parole au nom de tous les lauréats, le sénateur Goma Gabou a été invité par les organisateurs à parler de son expérience dans l'apiculture. Il a confié que l'élevage des abeilles, est un métier peu connu au Congo. «J'ai voulu faire en quelque sorte que les Congolais s'y intéressent. L'apiculture c'est le domaine dans lequel, je suis impliqué, j'y suis avant même que je ne devienne sénateur. L'apiculture peut procurer beaucoup d'avantages avec peu d'efforts». «Je voudrais dire que le miel est un produit classé, au même



Juste Justin Goma Gabou distingué par le RJCPEC

titre de matière première que le pétrole. C'est pour cela que je demande aux côtés d'autres cultures de pratiquer l'apiculture, ça rapporte. J'ai ouvert une école de formation en apiculture professionnelle à Pointe-Noire, nous sommes en train de l'élargir dans tous les départements du Congo. Nous voulons qu'au sortir de là que les Congolais aient la possibilité d'avoir le vrai matériel de travail», a-t-il poursuivi.

«Nous nous sommes dits, comme il y aura beaucoup d'apiculteurs, il faut que ce miel soit certifié

pour le vendre à l'extérieur. Et pour ce faire, il y a la coopérative "Ya Diyi" qui va certainement devenir une centrale d'achat en ayant une certification. Sur ce point, la CONOC et l'agence nationale de normalisation et de la qualité m'ont demandé d'aller retirer mon certificat. Il y a donc du travail que je suis en train de faire avec les autres membres de la coopérative. Nous avons 2000 ruches en ce moment», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

FINANCES PUBLIQUES

Mise en place d'un processus de réforme pour moderniser la gestion des finances publiques

La restitution du rapport relatif au Programme d'évaluation des dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) Agile a été faite le 23 février dernier à Brazzaville au cours d'un atelier. Les travaux ont été ouverts par Audrey Alban Maphithy-Ma-Maphithy, conseiller administratif et juridique au ministère de l'Economie et des Finances. Cette évaluation a été lancée il y a exactement un an par le ministre des Finances.

L'atelier de restitution a été rendu possible par la Banque mondiale à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP). Le système d'évaluation PEFA Agile a fourni une base d'informations actualisées sur les forces et faiblesses du système des finances publiques du Congo et permet ainsi de mettre en exergue des recommandations de politiques prioritaires à mettre en œuvre par le Gouvernement. Selon Esperance Olokabeka,

point focal de l'évaluation de la mission (PEFA) Agile, les faiblesses sont: l'accessibilité aux informations publiques, (tout document produit par le Gouvernement doit faire l'objet d'une publication); le manque de communication par la communauté budgétaire. Les forces du Congo sont: la production d'un certain nombre de documents budgétaires et la programmation budgétaire. Parmi les recommandations formulées dans cette évaluation, le Gouvernement doit faire un

effort de publication à travers les sites internet du ministère des Finances. Ces documents doivent être disponibles dans le journal officiel et doivent être mis en ligne. Il doit communiquer à temps ses documents budgétaires aux collectivités locales. Il doit revenir sur la pratique de réactualiser ses documents et adopter un calendrier d'élaboration, de préparation du budget de l'Etat. Le Congo a mis en place un processus de réforme visant à moderniser la gestion de ses finances publiques en vue de s'arrimer aux bonnes pratiques internationales, a indiqué Audrey Alban Maphithy-Ma-Maphithy. Le Gouvernement, a-t-il rappelé, a réalisé depuis 2019, en partenariat avec la Banque mondiale, un diagnostic du système de gestion des

finances publiques qui a permis l'élaboration et l'adoption en 2020 du plan stratégique 2020-2029 de la réforme du système de gestion des finances publiques, qui avait recommandé une évaluation du nouveau système budgétaire en se référant aux indicateurs PEFA. L'évaluation PEFA Agile passe en revue plusieurs piliers du système de gestion des finances publiques qui sont, entre autres: la fiabilité du budget voté; la transparence des finances publiques; la gestion des actifs et des passifs de l'Etat; l'encadrement stratégique et la formulation du budget; le contrôle de l'exécution du budget; la mobilisation des recettes publiques.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

POOL

Le Gouvernement et l'Union européenne veulent relancer l'agriculture

Pendant son séjour au Congo, la délégation conjointe Union européenne (UE)-ACP s'est rendue mardi 7 mars 2023, à Kinkala (département du Pool) et à Brazzaville pour visiter quelques projets financiers par l'UE.

Le groupe COAFR était conduit par sa présidente Mme Yamina et celui du groupe Afrique, Caraïbe et Pacifique (ACP) par Mme Karolina Vrethem, présidente de ce groupe. L'ambassade de l'Union européenne au Congo a été représentée par Torben Nilsson, chef de Délégation adjoint. Dans le chef-lieu du Pool, la mission de l'Union européenne a été accueillie par les responsables préfectoraux, Georges Kilébé, préfet du département et Michel Bouboutou Mampouya, président du conseil municipal du Pool.

Les membres de la délégation ont visité une mini-exposition agricole avec onze stands, dont sept pour les clusters encadrés par le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II), par des projets sur des fruits et légumes, des produits transformés, des jus, la culture de Moringa, l'aviiculture et le maïs. Il y a eu aussi deux stands de projets Promanioc, les petits producteurs de haricot, sous l'encadrement du PAM et des stands des ONG GESCOD et APDRA sur la pisciculture. Le président du conseil départemental a souligné que le Pool, l'un des douze départements du Congo, est considéré comme le grenier et la locomotive agricole

du Congo. Il a bénéficié de l'accompagnement de l'Union européenne dans des projets porteurs qui font sa fierté aujourd'hui. C'est pourquoi l'institution UE contribue efficacement à l'accompagnement du Congo dans son processus du développement.

Les membres de l'UE se sont rendus compte de l'impact de leur soutien et si possible d'appuyer d'autres projets liés surtout à la conservation et à la transformation des produits agricoles. Torben Nilsson a indiqué: «Cette exposition a présenté des résultats considérables grandement



Pendant la visite de l'exposition appréciée du côté de l'Union européenne. Elle a été une occasion importante pour promouvoir et valoriser les produits agricoles locaux, qui ont été produits dans le cadre des projets financés



Les responsables du Pool avec les membres de la délégation de l'UE par l'Union européenne. Des efforts importants sont encore nécessaires pour diversifier l'économie congolaise. L'exposition témoigne du dynamisme et des capacités des acteurs

avec cette merveilleuse exposition. Nous pouvons toujours appuyer ces initiatives. Nous sommes venus pour mieux connaître votre pays et nous sommes engagés dans le secteur agricole», a souligné Mme Karoline Verthem. Pour sa part, Mme Yamina Guerfi, a également dit sa satisfaction. «Nous sommes venus pour voir les résultats concrets des projets que l'UE finance pour le suivi dans la production agricole. Les produits sont d'excellente qualité». Le buffet des plats offerts a été cuisiné avec des ingrédients locaux produits dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II). «Je suis très ravi de constater que le Conseil de l'Union européenne nous ouvre les opportunités d'échanges. C'est là où tout se décide. Quand le Conseil a décidé, au niveau de

de l'agroalimentaire dans cette région». Georges Kilébé s'est félicité du dynamisme des producteurs agricoles. «Nous sommes très heureux

SANTE

Renforcer la lutte contre la toxicomanie au Congo

Une délégation de l'Union africaine (UA) en charge des questions de lutte contre l'usage de la drogue a été reçue à Brazzaville mardi 28 février dernier par Gilbert Mokoki, ministre de la Santé et de la population. Mettre en place un réseau de contrôle de l'usage de la drogue au Congo Brazzaville, tel est l'objectif de la séance de travail.

«Nous sommes venus faire le plaidoyer auprès du ministre de la Santé et de la population, qui gère le volet prise en charge des usagers de la drogue, afin de mettre en place un réseau de contrôle sur l'usage de la toxicomanie, et d'avoir accès à toutes les structures qui s'occupent de la question», a déclaré le chef de la délégation de l'UA, Philippe Sekoné Wenyam au sortir de cette séance de travail.

Le réseau à créer aura pour mission essentielle de collecter des données sur la toxicomanie, qui est l'usage abusif des stupéfiants et somnifères, entre autres, l'alcool, le tabac, les amphétamines, la caféine, le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, l'héroïne, les hallucinogènes et la méthadone qui entraînent des troubles mentaux. Ce réseau aura aussi la responsabilité de faire l'état des lieux de la situation des personnes souffrant des troubles mentaux dans le pays. Un rapport national sera élaboré grâce aux données collectées.

Au niveau interne, le directeur du programme national, le Dr Paul Gando a assuré que la situation des maladies mentales au Congo connaît une amélioration ces derniers temps: «La situation des maladies mentales est certes en stand by, mais s'améliore progressivement. Il est urgent de mettre en place un plan stratégique de cinq ans sur la question, qui permettra d'établir toutes les stratégies de prise en charge des malades mentaux au Congo».

Welcome NDOLO
(Stagiaire)

la commission nous sommes partis à l'opérationnalisation. Cette visite de contact, d'études et d'échanges nous permettra de tisser des relations», a souligné Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement au ministère du Plan. A noter que peu avant la visite de l'exposition, la délégation a visité le collège Moundongo de Kinkala où sont implantés une infirmerie et un forage d'eau pour l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire, cofinancés par l'Union européenne. Ces réalisations

ont été faites par la Croix rouge congolaise et française par le projet Programme organisation de la société civile et autorité locale (OSCAL)2.

Cette visite de travail officielle s'est achevée à Brazzaville au centre des ressources professionnelles aux métiers du bois, situé à Ouenzé. C'est un cluster Brazza bois menuiserie. Ce centre possède des équipements qui manquent au monde des artisans pour compléter leur formation.

Philippe BANZ

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale: 5005, téléphone: (242)05.553 15 07/06 675.15.15, Pointe-Noire.

«TAM-TAM D'OR» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital social de Francs CFA: Un Million (1.000.000)

Siège social: Rue Antoine BAYONNE, route de l'Abattoir, Zone C1, Quartier Songolo, Arrondissement N0 05 Mongo Mpoukou, Pointe-Noire, République du Congo.

Suivant acte reçu à Pointe-Noire, le 25 Janvier 2023, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, de résidence en la même ville, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une société à responsabilité limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 1er Février 2023, sous le numéro 0697 Folio 022/22 et ayant pour principal objet social:

- Prestations de services ON-SHORE et OFF-SHORE ;
- Location et Vente de véhicules et engins de tous genres ;
- Location et Vente de groupes électrogènes et Compresseurs d'air de tous genres ;
- Assistance technique et Vente de pièces de rechanges ;

- Mise à disposition du personnel ;
- La représentation des sociétés étrangères ayant un objet similaire.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, le 16 Janvier 2023, sous le numéro RC-CM:CG-PNR/01-2023-B12-00032, cette société a pour Directeur gérant Monsieur Fugain Arnold MVOUMBI MBOUMBOU, de nationalité Congolaise, né le 30 Novembre 1988, République du Congo, titulaire d'une Carte Nationale d'Identité délivrée à Pointe-Noire le 26 Septembre 2019, sous le numéro 1311880070324 et demeurant quartier Songolo, non loin de l'Abattoir, Arrondissement N0 05, MONGO Mpoukou, à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis,

Maître Raymond ASSAH,
Notaire

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale: 5005, téléphone: (242)05 553 15 07/06 675 15.15, Pointe-Noire.

«PERFECT'NESS» S.A.R.L. U

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital social de Francs CFA Un Million (1.000.000)

Siège social: Quartier Tchicobo NO 387, bloc 21, Centre-ville, arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu à Pointe-Noire, le 12 Janvier 2023, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, de résidence en la même ville, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une société à responsabilité limitée unipersonnelle, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 23 Janvier 2023, sous le numéro 0451, Folio 016/26 et ayant pour principal objet social:

- Les fournitures d'accessoires de télécommunication ;
- L'installation et l'entretien des équipements informatiques ;
- Le génie civil et les travaux en bâtiment ;
- Les fournitures des matériaux de construction ;
- L'Import-export ;

- Le placement de main-d'œuvre ;
- La prestation des services ON/OFF Shore ;
- La représentation des sociétés étrangères ayant un objet similaire.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier, le 16 Janvier 2023, sous le numéro RC-CM:CG-PNR/01-2023-B13-00039, cette société a pour Directeur gérant Monsieur DELLAU Louis Charles, de nationalité Congolaise, né le 03 Mai 1980 à LOUBOMO, République du Congo, titulaire d'un passeport délivré à Pointe-Noire le 25 Septembre 2020, sous le numéro 0A0423091 et demeurant quartier Tchicobo, Centre-Ville, Arrondissement N° 1, Emery Patrice LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour Avis,

Maître Raymond ASSAH,
Notaire

DEVOIR DE MEMOIRE

Il y a 140 ans, un arbre a pris racine

Dans notre précédent numéro paru le jeudi 23 février 2023, nous avons parlé des préparatifs de ce grand moment historique de l'Eglise du Congo qu'est le 140^e anniversaire de son évangelisation. Les Commissions épiscopales, sous l'égide du secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), conduites par l'abbé Armand Brice Ibombo se mobilisent. Les festivités vont se dérouler du 2 au 4 juin 2023 sous le thème: «*Allez dans le monde entier, annoncez la Bonne Nouvelle à tous*» (Marc 16, 15). Le clou sera marqué par la messe pontificale, présidée par le cardinal Luis Antonio Tagle, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, le dimanche 4 juin 2023, à 10h à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.



Mgr Prosper Philippe Augouard

za et issu d'une famille d'ouvriers artisans (père François-cher Augouard fut menuisier et sa mère Jeanne Adèle Barreau était ménagère) tous des chrétiens, le jeune Prosper Philippe Augouard sent germer en lui la vocation sacerdotale à travers



L'église de Linzolo

ses paroles: «*Que je serai heureux un jour lorsqu'étant prêtre, je pourrai veiller avec un tendre soin sur le troupeau qui sera confié à ma garde*». En 1872, alors 20 ans, il fait son entrée au

séminaire de Montmorillon où il commence la philosophie et la théologie au séminaire de Sée. En 1874, il fait son entrée dans la Congrégation des pères du Saint Esprit et du Cœur Immaculée de Marie et commence son noviciat à Notre-Dame de Langonnet. Le 18 décembre 1875, il reçoit le sous-diaconat des mains de Mgr Richard, coadjuteur de Paris, puis diacre trois mois après. Le 10 juin 1876, il est ordonné prêtre dans la chapelle de la rue Lhomond en France, par Mgr Delannoy, évêque de La Réunion. Le 27 août de la même année, il fait sa profession solennelle dans la chapelle du noviciat à Chevilly. Après son ordination, il commence son ministère comme préfet des études au petit séminaire, charge qu'il assume, malgré lui, car, il voulait aller droit en mission en Afrique.

naires au poste français sous la garde du sergent Malamine Kamara le sénégalais. C'est en 1877 âgé à cette époque-là de 25 ans que commence la vie missionnaire du père Prosper Philippe Augouard en Afrique, notamment au Gabon. En 1880 il rejoint le père Marie Hyppolite Carrie à Landana en Angola et de là, commence la véritable aventure missionnaire. Ceci, après la signature du traité avec le Roi Makoko Ilo 1^{er} le 10 septembre et celle du 3 octobre 1880, date de la fondation de Brazzaville (Mfoa ou Nkouna), avec le représentant de Makoko, sur la rive droite du fleuve Congo qui tombait sous l'occupation de la France. Comme signe de cette occupation, un drapeau français tricolore fut planté à Nkouna, à l'actuel endroit où se trouve le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. C'est au Sergent Malamine Kamara, compagnon fidèle de Pierre Savorgnan De Brazza que fut confiée la mission de garder cette concession ou ce territoire conquis. Après cet exploit, Pierre Savorgnan De Brazza continua sa marche vers la Côte en suivant la piste des caravanes. Il débarque à Landana où il fut accueilli par les missionnaires français de la Congrégation du Saint Esprit. C'est là que s'ouvrirent la voie à l'évangélisation du Congo. Pierre Savorgnan De Brazza profita de la bonne hospitalité des pères du Saint Esprit pour leur faire état de ses exploits dans le Stanley Pool en arrachant un traité avec le souverain Téké, le roi Makoko, au nom de la France. Il sollicita l'appui des missionnaires en leur demandant d'aller ouvrir une mission pour barrer la voie à Stanley Pool (boula matadi) qui fut bloqué par les rapides du fleuve Congo. La

Cette vocation à la vie missionnaire lui est née de sa rencontre avec le père Cornier, supérieur de la mission du Zanzibar, lors de son passage au séminaire de Sée. Lors de la rencontre entre Pierre Savorgnan De Brazza et le père Marie Hyppolite Carrie sur les bords du Stanley-Pool, des consignes furent données pour une exploration des mission-

Dans ce numéro, nous replongeons nos lecteurs sur le parcours historique de l'Eglise du Congo en évoquant la personnalité de Mgr Prosper Philippe Augouard, bâtisseur de la Mission de Linzolo en 1883. En effet, lors de la célébration du centenaire de l'évangélisation du Congo, La Semaine Africaine du 28 août 1983 écrivait: «*Un arbre a pris racine*». L'arbre, c'est la Mission de Linzolo qui a été plantée au milieu d'un peuple. Cet arbre a poussé de profondes racines dans le sol qui sont de diverses natures, grâce à Mgr Prosper Philippe Augouard qui a apporté l'évangélisation. Cet arbre a fleuri et a donné des fruits divers: Erection des églises, ordinations des prêtres séculiers et missionnaires y compris les professions de foi des religieuses, création des mouvements d'action catholique (mouvements d'apostolat). Comme pour dire que L'Eglise vit dans le peuple et le peuple vit dans l'Eglise. Les origines de l'évangélisation commencent dès 1870, avec les missionnaires français qui descendirent au sud du continent africain et voulurent s'implanter sur les bords de cet immense Congo, dont le volume considérable laissait facilement deviner l'importance. Un peu au Nord du Congo et près de la baie Cabinda, existait un point

important où un commerce intense amenait une foule de noirs de l'intérieur. C'était Landana et le père Duparquet, bien connu des savants par ses nombreux travaux de botanique, s'y installa avec le père Marie Hyppolite Carrie où il fonda une mission qui devint florissante. Au cours de l'année 1880, l'explorateur français Italien Pierre Savorgnan De Brazza, déjà connu par ses brillants voyages dans l'Ogooué, arrivaient à la mission de Landana. Il ne tombait pas en pays étranger et il fut reçu avec un empressement fraternel. Au cours d'un entretien, Pierre Savorgnan De Brazza raconta au père Marie Hyppolite Carrie les péripéties de son dernier voyage. Il lui annonça qu'il avait conclu un important traité avec le chef Makoko dans le Haut-Congo et il avait laissé sur les bords du Stanley-Pool un poste français sous la garde du sergent Malamine Kamara. Ne sachant pas quand et comment il pourrait retourner dans le Haut-Congo, Pierre Savorgnan De Brazza fit de vives insistances auprès du père Marie Hyppolite Carrie, en lui demandant d'envoyer des missionnaires. Mgr Prosper Philippe Augouard, véritable missionnaire en Afrique Né le 16 septembre 1852, à Poitiers, en France, même année avec Pierre Savorgnan De Braz-

première mission d'exploration effectuée par le père Prosper Philippe Augouard, du 5 avril au 3 août 1881, soit quatre mois de marche lui permit de rencontrer le sergent Malamine Kamara avec qui, il choisit le site pour la construction de la future mission. C'est finalement lors de son second voyage effectué du 31 juillet 1883 au 15 février 1884 qu'il commence réellement sa vie missionnaire en fondant sa première mission à Linzolo, le 23 septembre 1883, après le refus des Batéké de le voir s'installer sur leur terre. La cause de ce refus c'est que Pierre Savorgnan De Brazza avait de quitter le Stanley Pool avait donné aux tékés une consigne: De ne pas recevoir tout blanc ne portant pas sur son casque une plume blanche. C'est cette cause qui poussa le père Prosper Philippe Augouard à s'installer à Linzolo plutôt qu'à Mfoa où il avait même déjà choisi son site pour la construction de la mission. Il fallait attendre l'année 1887, pour que la mission de Brazzaville soit fondée, grâce à la collaboration entre Dechavanne et le père Marie Hyppolite Carrie. A 38 ans, après avoir fondé les missions de Linzolo, Brazzaville et Liranga, le père Prosper Philippe Augouard est nommé vicaire apostolique de l'Oubangui et du Haut-Congo, après la division du vicariat apostolique du Congo français, ministère qu'il assume de 1890 à 1921. Prêtre explorateur, administrateur, bâtisseur, politicien avisé et intransigeant, Mgr Prosper Philippe Augouard a laissé en quarante ans de présence en Afrique, une empreinte qui fait partie intégrante de sa vie missionnaire. Il décède le 3 octobre 1921 et enterré le 5 octobre de la même année à Chevilly, la rue à Paris, en France, après 40 ans de vie missionnaire au Congo (1881-1921).

Pascal BIOZI KIMINO

46^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a animé une conférence sur l'éducation des enfants et des jeunes

A l'orée de la neuvaine dédiée au cardinal Emile Biayenda, du 13 au 21 mars 2023 dans toutes les paroisses de l'archidiocèse Brazzaville et devant les dévots des confréries cardinal Emile Biayenda et d'autres mouvements d'apostolat rassemblés en la Basilique Sainte-Anne du Congo le samedi 11 mars 2023, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a animé une conférence-débat. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence de quelques aumôniers paroissiaux et de la sœur Marie Brigitte Yengo, responsable de la cause de béatification et de canonisation et présidente de la fondation cardinal Emile Biayenda. Au cours de cette conférence débat, l'archevêque a rappelé les termes des lettres pastorales publiées dans les années 1974-1975 pendant le temps de carême par le cardinal Emile Biayenda. A cette époque, le cardinal Biayenda faisait le constat d'une crise dans l'éducation des enfants et des jeunes. Mais jusque-là, les causes de cette crise demeurent encore d'actualité dans le quotidien des congolais.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou



Sr Marie Brigitte Yengo de sa dimension universelle. De notre temps les études, c'était quelque chose, maintenant les

élèves ne savent plus rien, ne travaillent plus, n'obéissent plus, tous rejettent la responsabilité aux enseignants, aux parents et à l'Etat. C'est la faute des parents, des enseignants et de l'Etat disent les uns et les autres sans arguments. C'est trop facile de rejeter la faute sur un autre, mais dans

des mouvements d'apostolat de jeunes, laïcs, pouvoirs publics. Asseyons-nous calmement et durant tout ce temps de carême, temps de prière, de lumière, de conversion, de faire le point, de prendre ce problème à bras le corps et d'y apporter, chacun à sa place et selon sa mesure, la



Les dévots des confréries paroissiales

l'évangile de Matthieu 7,3-5 il est écrit: «*Lorsque tu veux enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère, commence par enlever la poutre qui est dans le tien*». C'est notre devoir à tous de prendre nos responsabilités: évêques, prêtres, religieux et religieuses, éducateurs, enseignants, responsables

solution ou des solutions simples, pratiques, efficaces qui s'imposent. L'esquisse de solutions existe et c'est le moment de trouver, de chercher des vraies solutions pratiques. En ce temps de carême, il s'agit de s'asseoir dans la paroisse pour méditer, réfléchir et regarder l'avenir des enfants, car ils ont

besoins de croître physiquement, spirituellement et moralement. Dieu nous a donné une intelligence et nos ancêtres nous ont légué la sagesse que nous ne pouvons pas ignorer. Le cadre traditionnel (le mbongui ou le clan) qui consistait à apprendre la sagesse et les coutumes transmises par les ancêtres et véhiculées par les anciens était une fierté pour la famille, mais disparu aujourd'hui pour soi-disant au nom de la modernité. Ces faits nouveaux demandent à l'homme de s'asseoir et de réfléchir, car ils comportent un danger, un risque dont nous devons prendre conscience pour pouvoir le dominer. Pour sa part, l'Eglise a un engagement et un enseignement à donner à la famille, à la société, à commencer par repenser notre catéchèse, le catéchisme qui obéit à la réalité d'aujourd'hui». Après les échanges interactifs, chaque dévot a sollicité que soient ventilées les deux lettres pastorales pour servir de réflexion dans les familles et les paroisses.

L'archevêque a conclu son exposé par une exhortation sur l'engagement des couples mariés dans les foyers chrétiens, nganda libota et autres cellules chrétiennes d'éducation. Puis, il a invité le peuple de Dieu à prendre part à la messe pontificale marquant le 46^e anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda, le mercredi 22 mars 2023, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, à 15h00.

Pascal BIOZI KIMINO

Commémoration de la Journée de la Vie consacrée

La paroisse Sainte Rita de Moukondo dans l'archidiocèse de Brazzaville a vibré de manière authentique à l'occasion de la commémoration de la 27^e Journée de la Vie consacrée organisée par l'Union diocésaine des consacrés de Brazzaville (UDCB), sur le thème: «*Sœurs et frères pour la mission*». C'était dimanche 12 février 2023. Plusieurs activités ont marqué cette célébration annuelle qui ont atteint l'apogée avec la messe dominicale présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Cette célébration eucharistique a été précédée d'un entretien de l'archevêque avec les consacrés sur la spécificité, l'essence et la raison d'être de la Vie consacrée.

Dans le cadre de ces festivités, mercredi 8 février 2023, au Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) ont eu lieu une conférence sur la Vie consacrée au Congo animée par sœur Ursule Pétronille Tsimambakidi, supérieure de la Congrégation des sœurs Servantes de Cana, qui a parlé des premiers missionnaires arrivés au Congo, et une autre faite par le père Rock Mvouo Kima, dominicain, sur la Vie consacrée dans le monde contemporain. Jeudi 9 février, à la paroisse Saint Dominique (Aumônerie universitaire), a été marqué par le partage avec les Congrégations religieuses nouvellement installées dans l'archidiocèse de Brazzaville: Congrégation des Fils de l'Immaculée Conception (Conceptionnistes), Congrégation des Servantes Réparatrices du Sacré-Cœur de Jésus; la récitation du chapelet de la Divine Miséricorde suivie de l'adoration du Saint Sacrement. Vendredi 10 février a été réservé à l'exécution des actes de charité dont une visite à l'orphelinat cardinal Emile Biayenda à Diata, sur

le périmètre de la paroisse Saint Dominique et une autre à l'Hospice Paul Kamba, à Poto-Poto, sur le périmètre paroissial de Sainte Anne du Congo.

Au début de la messe, le père Stanislas Arsène Makouaya de la Congrégation des Marianistes, curé de la paroisse d'accueil, a souhaité la bienvenue à l'archevêque et aux consacrés. Il a remercié les personnes consacrées d'avoir choisi la paroisse Sainte Rita pour vivre ce grand



Une vue des participants à la messe

événement.

Parmi les nombreux concélébrants à la messe, figuraient les pères Armel Badi Bilombo, Franciscain de l'Ordre des frères mineurs (OFM), vicaire judiciaire adjoint de Brazzaville,



Mgr Bienvenu M. Bafouakouahou

Jonas Clotaire Bangui de la Congrégation du Saint Esprit, curé doyen du doyenné Notre-Dame des Victoires, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Bruno Dimanche Cyriaque Mouniengué de la Congrégation du Saint

Esprit, aumônier de la Force publique, Casimir Moukouba de la Congrégation des Sacramentins, directeur diocésain de liturgie, l'abbé Bernard Trésor Mivec Sitou Tchissafou, cérémoniaire de l'archevêque. Un diacre y



Sr Dorothee Loussakou

a concélébré: l'abbé Godwill Desvauchel Mvouama, stagiaire diaconal à l'archevêché. Dans la foule, il y a eu des religieux, religieuses de diverses Congrégations, accompagnés de leurs supérieurs majeurs respectifs dont sœur Josiane Moukoko, supérieure de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, présidente de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo (CSMC).

Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a rappelé l'origine, la spécificité, l'importance et le rôle de la vie consacrée dans le monde contemporain en proie à des difficultés et maux de tout genre. «*Les consacrés sont des missionnaires. Beaucoup ne comprennent pas cette vie, pourquoi une demoiselle ne peut pas fonder une vie familiale. Ce n'est pas une invention des hommes, c'est Jésus qui l'a voulu ainsi*», a fait savoir l'archevêque.

Peu avant la fin de la messe animée par la chorale des consacrés, sœur Dorothee Loussakou, prieure de la Communauté des sœurs Dominicaines de la rue Mbochis et présidente de l'UDCB, a exprimé sa gratitude à l'archevêque pour sa disponibilité et l'intérêt qu'il accorde à la vie consacrée. «*Les personnes consacrées ont un rôle particulier qui découlent du don spécial qu'elles ont reçu de Dieu*», a-t-elle déclaré, avant d'exhorter les consacrés à être lumière et à cultiver la paix de Jésus dans leur milieu de vie à travers les trois éléments essentiels: le pardon, la communauté et la mission.

Dans son ultime intervention, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a encouragé les participants à continuer à combattre le bon combat, à être fiers de sa foi catholique, à être forts et à tenir bon en Jésus. Cette journée mémorable s'est achevée par une animation culturelle précédée d'un repas fraternel.

Gislain Wilfrid BOUMBA

«La guérison de l'aveugle-né»

Textes: Is 16, 1b.6-7.10-13a; Ps 22; Ep 5,8-14; Jn 9,1-41

Frères et sœurs,

Le quatrième dimanche de carême est appelé dimanche de «*Laetare*» c'est-à-dire dimanche de la joie. Le nom provient de l'incipit de l'introït Laetare, «*Laetare Jérusalem*», (Réjouis-toi, Jérusalem). Les ornements sont roses, qui est un violet éclairci, cela marque, au milieu de ces temps de pénitence, une pause où l'Eglise vise à mieux faire entrevoir la joie qu'elle prépare et à donner courage pour les dernières étapes à parcourir et à rendre grâce pour les œuvres déjà accomplies. Par ailleurs, l'évangile de ce dimanche nous montre Jésus qui se manifeste comme la lumière qui éclaire tout homme.

Cela, par la guérison qu'il accorde à l'aveugle-né. Il faut cependant reconnaître que Jésus est objet de contradiction pour ses contemporains, on ne reconnaît pas qui il est, il est rejeté par les siens. Il faut la foi pour le reconnaître, elle est donc une démarche libre qui nous est proposée. Au départ on ne reconnaît pas qui il est vraiment c'est à la suite d'un cheminement. Le théologien Bultman parlait de la manifestation elliptique de Jésus, il ne se manifeste pas totalement, nous voyons cela dans la progression des titres qui ressortent de ce récit à savoir; Maître, envoyé de Dieu, prophète, Messie, Fils de l'homme enfin Seigneur, appellation qui lui revient en propre comme à Dieu son Père. Cela nous montre que notre vie chrétienne doit être une marche vers la rencontre de Dieu. Cette démarche implique la foi sur les chemins de la vie, Jésus est notre lumière, il vient nous sortir de notre cécité spirituelle, il est là pour dessiller nos yeux, les ouvrir pour laisser voir les pauvres, les mendiants, les malades, les vieillards, les faibles qui jonchent les artères de nos rues et de nos villes. Pierre Theillard de Chardin disait: «*A certains jours, le monde nous apparaît comme aveugle, nous devons l'illuminer par notre témoignage*». Il s'agit d'éclairer le monde par la prééminence de notre charité. C'est pourquoi, Saint Ephrem de Nisibe laissait entendre que ceux qui voyaient la lumière matérielle étaient conduits par un aveugle qui voyait la lumière de l'Esprit; et dans sa nuit, l'aveugle était conduit par ceux qui voyaient extérieurement, mais étaient spirituellement aveugles. L'aveugle lava la boue de ses yeux, et il se vit lui-même; les autres lavèrent l'aveuglement de leur cœur et ils s'examinèrent eux-mêmes.

Ainsi en ouvrant extérieurement les yeux d'un aveugle, notre Seigneur ouvrirait secrètement les yeux de beaucoup d'autres aveugles. Cet aveugle fut une bonne aubaine pour notre Seigneur: par lui, il gagna de nombreux aveugles qu'il guérit de la cécité du cœur.

En ce dimanche, tournons-nous vers le Seigneur qui nous a choisis comme David à prendre soin de ceux et celles qui nous entourent pour demeurer des véritables enfants de lumière qui par leur conduite font reculer les ténèbres de l'égoïsme et de la division.

Abbé Ander KETIKETI

Vicaire à la Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio (La Base)

REMERCIEMENTS

Angèle Dengue, Anaclet Dengue, Liliane Dengue, Serge Dengue, Michelle Apesse et famille, ont été très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées suite au décès de leur petit-frère Edgard BICKET, le 25 février 2023 et la mise en terre qui a eu lieu le 8 mars 2023 au cimetière privé Bouka Kintelé, à Brazzaville. Nous adressons nos sincères remerciements aux amis et connaissances, particulièrement, à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala; les membres du clergé dont les abbés Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Roland Fabrice Nzébélet Mampouya, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo; l'équipe presbytérale, les religieuses et paroissiens de Saint Jean Baptiste de Talangaï (archidiocèse de Brazzaville); l'archiconfrérie du Très Saint Sacrement; le Club d'amitié; la Fraternité spiritaine du Congo.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous!



Présentation officielle du livre de

l'Abbé Albert KIMBEMBE

AUTEUR DE

La rue contre la ville MUTATIONS CITADINES DES BRAZZAVILLES

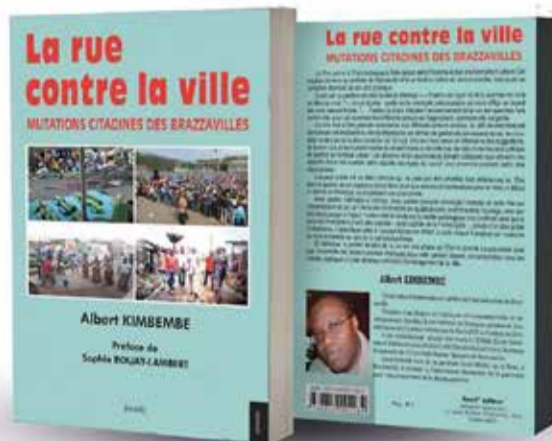
Ce 16 Mars 2023
à 15 h 00

à l'ACERAC
Hôtel St François de Paule
Impasse Bayardelle, derrière
l'ex-Méridien Brazzaville, Congo

Points de vente

Librairie Religieuse: Cathédrale; St Esprit de Mougali
et autres librairies ou par commande.

Enligne: Amazon, FNAC.



CONTACT DE L'AUTEUR

Tél: (+242) 06 695 77 63 | Email: kimdeumba@yahoo.fr

CALENDRIER DE LA CONFERENCE EPISCOPELE DU CONGO

- Du 10 au 12 janvier 2023: session des Evêques du Congo sur l'autofinancement, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Du 30 janvier au 2 février 2023: visite du Pape François, à Kinshasa, en R.D. Congo;
- Du 6 au 12 février 2023: conseil permanent de l'ACERAC, à Brazzaville;
- Du 1^{er} au 5 mars 2023: célébration continentale du synode (SCEAM), à Addis-Abeba, en Ethiopie;
- Du 18 au 22 avril 2023: session pastorale des Evêques du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Samedi 22 avril 2023: colloque international sur le 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo par le Groupe GIRES, à l'hôtel de l'ACERAC, à Brazzaville;
- Dimanche 14 mai 2023: célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo dans la Province ecclésiastique du Nord (PENORD) dans l'archidiocèse d'Owando;
- Dimanche 21 mai 2023: célébration du 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo dans la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO) dans l'archidiocèse de Pointe-Noire;
- Dimanche 4 juin 2023: célébration de clôture de l'année jubilaire marquant le 140^e anniversaire de l'évangélisation du Congo, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
- Du 9 au 15 octobre 2023: 52^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, sous le thème: «La vie consacrée au Congo», au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Du 13 au 18 novembre 2023: visite ad Limina des Evêques du Congo, à Rome.

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**CABINET****PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19
PRUC-19****AVIS DE RECRUTEMENT N°06 UGP- PRUC-19 POUR LE****«SPECIALISTE EN COMMUNICATION du Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19»
(Période de publication du 10 au 14 mars 2023)**

Le Gouvernement du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement en sigle «IDA» un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) afin d'accompagner ses efforts dans la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19 a travers le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 (PRUC-19). Ce prêt, couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de: Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation en matière de santé publique.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020. Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé.

Enfin, un 3ème Financement additionnel équivalent à 29.67 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes ci-après:

- **Composante 1:** Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.

- **Composante 2 :** campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement

- **Composante 3:** Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

Conformément aux plans de travail 2022/23/24, le Gouvernement du Congo par le biais de l'unité de Gestion du projet PRUC-19 à l'intention de recruter un spécialiste en communication.

- TACHES ET RESPONSABILITES

Le spécialiste en communication aura comme principales tâches de:

- Définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne visibilité des activités du projet ;
- Animer et assurer la mise en jour du site web du projet
- Drafter et proposer un plan de communication ;
- la production régulière du périodique de diffusion des informations du projet ;
- Assurer l'insertion des publications de la procédure de passation de marchés (avis à manifestation d'intérêt ; avis d'appel d'offres ; résultats des procédures) dans la presse locale et internationale
- Veiller au renvoi des soumissions non ouvertes au cours des procédures de passation des marchés ;
- Assurer la modération des grandes activités médiatisées du projet ;
- Faciliter le transfert des informations en provenance ou à destination des partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds internationaux, acteurs au développement ;
- Organiser l'animation des discussions communautaires en vue de l'entretien des investissements réalisés par le projet ;
- Assurer la vulgarisation des résultats du projet ainsi que des informations concernant la pérennisation des investissements (santé, voirie, eau, assainissement et éducation) ;

- Qualification et expériences requises du spécialiste en communication

Le Spécialiste en communication doit avoir les qualifications et expériences suivantes:

- Avoir un diplôme supérieur (au moins BAC + 4) en communication, journalisme ou dans une discipline relative à la communication ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente comme spécialiste en communication ; une expérience des projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout ;
- Avoir une expérience de relation de travail avec des partenaires au plus haut niveau.
- Avoir une bonne connaissance en informatique ;
- Avoir une connaissance pertinente de la gestion des relations et du ministère en charge de la santé ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements (appareil photo ; caméra vidéo ; etc.) ;
- Être apte à collaborer avec les membres d'une équipe, et à travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;
- Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire et sous pression ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.
- Et être disposé(e) à effectuer des déplacements dans les structures intervenantes au projet (même à l'intérieur du pays) et éventuellement d'autres organismes

- Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit:

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19 ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du projet PRUC-19 située à côté du Centre Scolaire Notre Dame du Rosaire-Moungali III (Avenue DRTV vers la Morgue Municipale de Brazzaville) de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de Spécialiste en Communication de l'UGP-PRUC-19» et dé-posés sous pli fermé à 'adresse ci-dessus ou par voie électronique «passationdesmarchesugppruc19@gmail.com» au plus tard le 28 mars 2023 à 12 heures.

Le Coordonnateur de l'UGP PRUC-19,

Vital Evence EBELEBE

SANTE

L'OMS Congo dispose désormais d'un centre virtuel de documentation et d'information

Le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Congo a mis à la disposition des professionnels de la santé, des étudiants des établissements de santé, des chercheurs et des spécialistes de l'information sanitaire un outil plus moderne pour accéder en ligne aux différentes informations dans le domaine de la santé.

C'est le Centre virtuel de documentation et d'information installé dans l'enceinte de la représentation de l'OMS au Congo, à Brazzaville. Ses activités ont été lancées officiellement le 23 février 2023 par le Dr Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS au Congo, en présence du Pr Richard Bileckot, inspecteur général de la santé; coordonnateur des formations doctorales à la faculté des sciences de la santé, du Dr Jean Claude Mobousse, directeur départemental de santé à Brazzaville et du Dr Guy Michel Mbemba, coordonnateur des programmes à la représentation de l'OMS Congo.

Le Centre virtuel de documentation et d'information est un espace proposant une innovation par son environnement de travail orienté digital hub. Il permet aux usagers de bénéficier en toute autonomie

d'une expérience optimale en termes de recherche et d'accès à l'information scientifique. Le centre virtuel a pour mission de faciliter l'accès à l'information de santé à travers les ressources documentaires en ligne fournies par l'OMS.

Le Dr Lucien Alexis Manga a souligné que le bureau de l'OMS au Congo a eu l'ambition de proposer au milieu de la recherche et des professionnels de la santé du Congo un outil de plus, moderne, avec un accès de facilité et gratuit à l'ensemble des ressources qui sont produites au monde et de façon instantanée. «Nous avons développé une procédure de consultation qui permet à chacun des utilisateurs de retrouver très facilement les informations dont il a besoin et de les récupérer de façon simple et pratique», a-t-il dit. Il a souhaité que cet outil soit



Les organisateurs et les participants à la fin de la séance

utilisé de façon appropriée et qu'il contribue au développement et à l'accélération de la recherche dans le domaine de la santé publique en République du Congo. Le Dr Guy Michel Mbemba a éclairé l'assistance sur les procédures d'accès à la bibliothèque pendant deux jours chaque semaine, le vendredi et le samedi, ainsi que pour garantir la sécurité. Pour l'instant, il n'existe que dix postes de travail.

Le Pr Richard Bileckot a exprimé

sa joie devant ce centre. «Aucun progrès ne peut se faire sans une gestion de la connaissance, en termes d'accès, de disponibilité, de diffusion de partage et de vulgarisation. Voici donc l'occasion qui nous est donnée; un outil qui va permettre à ceux qui n'ont pas de ressources de disposer d'un peu de temps, de venir ici se documenter, de prendre ces connaissances pour augmenter leurs compétences».

Philippe BANZ

Les professionnels des médias de Pointe-Noire sensibilisés à la variole du singe

Dans le but de renforcer la sensibilisation du personnel des médias de la ville de Pointe-Noire aux maladies contagieuses, l'ONG ASVI, en partenariat avec la Direction départementale de la santé de la capitale économique congolaise, a organisé le 23 février dernier à l'hôpital de base de Tié-Tié (arrondissement 3), un atelier de formation sur la variole du singe. La formation a été animée par le Dr Michel Mankou, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital général Adolphe Sicé. Les personnels de médias ont répondu présent à cette formation.

Faire de telle sorte d'être mieux informés pour informer les populations, tel a été l'objet de cette formation. La variole du singe reste largement méconnue, même des populations rurales.

Cette maladie émergente africaine, contagieuse par les singes et transmissible à l'homme, est mieux connue depuis 2003, grâce à des recherches menées aux USA. C'est une maladie transmise à l'homme par les animaux infectés. Depuis 2022, la maladie est déclarée comme Urgence de santé publique de portée Internationale (USPPI). Elle est due également au changement climatique et à la déforestation qui pousse l'homme à aller vers le vecteur. Les conflits armés, la consommation effrénée des viandes de chasse et le trafic des animaux sauvages ont accentué les infestations.

En 2022, le Congo a signalé des cas: 29 parmi lesquels 19 cas suspects, 5 cas probables, 5 cas confirmés et 3 décès, soit un taux de létalité de 30,00%. Ces cas ont été découverts à Brazzaville, Pointe-Noire, dans la Likouala et dans la Sangha.

Le Dr Michel Mankou a expliqué comment cette maladie se transmet, comment elle passe des rongeurs à l'homme. L'infection résulte d'un contact direct avec le sang, les fluides corporels ou des lésions externes d'animaux infectés et aussi la consommation de viande mal cuite d'animaux

infectés.

Il a aussi parlé de la transmission interhumaine, qui résulte du contact rapproché avec des gouttelettes respiratoires infectieuses, des lésions cutanées ou des objets contaminés. Dans ce cas, les personnels soignants et les proches des cas actifs sont particulièrement exposés au risque infectieux.

La transmission interhumaine étant limitée, la plupart des épidémies ne concerne que quelques cas au sein des familles. Mais il a fait comprendre que toute personne présentant une maladie aiguë avec fièvre supérieure de 38,3°C, avec les céphalées intenses suivies un à trois jours plus tard par une éruption cutanée progressive qui commence souvent sur le visage et se répand ensuite ailleurs sur le corps, y compris sur la plante des pieds et la paume des mains. Il a indiqué les stratégies, les moyens par lesquels les personnels des médias devraient aborder la population de la ville océane sur cette maladie. Faire comprendre avec délicatesse à la population, prendre du temps aussi pour discuter avec elle.

Parmi les stratégies de conduite à tenir devant un cas suspect de variole du singe: notifier immédiatement aux autorités compétentes les données relatives au cas; effectuer des prélèvements de manière sécurisée pour confirmation du cas par le laboratoire; isoler le malade; informer les services vétérinaires



Les professionnels des médias

et ceux de la faune sauvage pour les activités conjointes; faire une recherche active des cas supplémentaires et rechercher les contacts, etc.

En conclusion, le docteur a souligné que dans le cas d'épidémie peu évolutive nécessitant un contact étroit, il faut respecter les mesures de lutte anti-infectieuse. La prise en charge dépendra de la gravité de symptômes et du statut immunitaire ainsi que de l'expérience issue de la prise en charge des premiers patients infectés. Cela contribuera nécessairement à l'évolution

des critères d'admission et de traitement de cette épidémie au Congo.

Les participants ont apprécié cette formation, à l'image de Madocie Déogratias Mongo, journaliste à La Semaine Africaine: «Je sors d'ici comme quelqu'un qui a bénéficié d'une autre formation. Je ne pensais pas que dans la forêt, il y avait des singes atteints de la variole. Aujourd'hui, j'ai appris qu'il y a une telle pathologie, qui peut passer du singe à l'homme.»

M.D.M.

SOCIETE

Quand les paris sportifs poussent à l'addiction

Depuis l'autorisation des jeux d'argent et leur libéralisation il y'a quelques années, et le faible contrôle du secteur par l'Etat; on constate une prolifération des kiosques de pari-foot dans les différents coins de rues de Brazzaville. Le phénomène a pris de l'ampleur depuis 2016.

En moins d'une décennie, les kiosques de jeux de pari-foot ont inondé les rues des grandes villes congolaises, avec une plus grande concentration autour des marchés et des lieux de rencontre des jeunes: Université, Stade... Aujourd'hui,

les applications pour Smartphone permettent également de parier en toute discrétion.

Le prix du ticket part de 300 F.C.FA. Face à la galère et manque d'emploi dans le pays, des jeux de pari-foot (au Premier BET et Congo BET) intéressent beau-

TRAFIC D'IVOIRE

Deux trafiquants condamnés à deux ans de prison ferme

Le Tribunal de grande instance de Brazzaville a, dans son verdict rendu le 6 mars dernier, condamné Pembele Samuel Divin et Coulibali Lamine à deux ans d'emprisonnement ferme.



Les deux condamnés

Pembele, de nationalité congolaise et Coulibali, un sujet malien, ont été déclarés coupables des délits de circulation et commercialisation de deux pointes d'ivoire. Les deux individus avaient été pris le 13 mai dernier, à Brazzaville, avec des trophées d'éléphant, espèce animale intégralement protégée. Ils avaient été interpellés par les agents de la direction départementale de l'Economie forestière et les éléments de la section de recherches de Région de gendarmerie de Brazzaville, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

«Deux ans d'emprisonnement ferme est une peine raisonnable qui réconforte les efforts fournis par les Eaux et forêts... tous ceux-là qui s'obstinent dans cette activité illégale trouveront la justice sur leur chemin», a dit Joseph Moumbouilou, directeur général de l'Economie forestière.

L'éléphant est parmi les espèces animales en voie d'extinction dans le monde. Il est intégralement protégé par la loi en République du Congo, pays qui s'est aussi engagé à protéger toutes ses espèces animales en voie d'extinction. Et, tout contrairement à la loi portant protection de la faune sauvage est sanctionnée suivant la rigueur de cette loi.

Le travail régulièrement accompli par les autorités dans la lutte contre la criminalité faunique est fructueux. Pour rappel, le 25 janvier dernier à Sibiti dans le département de la Lékoumou, un individu détenant deux pointes d'ivoire, représentant un éléphant tué, avait été pris par les écogardes et les gendarmes, avec l'appui technique du PALF. Le procès inhérent à cette affaire est en cours au Tribunal de grande instance de Sibiti.

La loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées dispose en son article 27: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.»

V.M.

coups les jeunes et sont devenus une routine.

Ils envahissent les guichets tous les week-ends dans le but de gagner quelque chose pour certains. Pour d'autres le rêve est bien plus grand, celui de gagner des millions afin de chercher à organiser sa vie ou de quitter le

les jeunes qui jouent à ce jeu. Ils dépendent de ça. Malgré que je perds plus que je ne gagne, je ne peux plus abandonner. Aujourd'hui s'il arrivait qu'on ferme toutes ces sociétés, on se demande qu'est-ce que nous allons devenir ». Rire..... Cette addiction qui est devenue



Une maison Congo Bet

pays pour l'Europe un jour. Fleurus Ngoulou, étudiant en deuxième année de licence à la faculté des sciences économiques de l'université Marien Ngouabi a déclaré: «Ces jeux sont très dangereux, ça peut rendre facilement pauvre et quand on a l'argent ça pousse à toujours jouer»

Des nombreux jeunes sont devenus accros à ces jeux à tel point que lorsqu'ils ne jouent pas sont mal à l'aise: «C'est presque tous

comme une maladie chez les adultes, touche également les mineurs. Ces derniers dépourvus d'argent, utilisent parfois plusieurs moyens entre autres le vol afin de jouer.

Plusieurs jeunes dont l'âge varie entre 13 et 17 ans jouent à ce jeu malgré que la loi interdit ces derniers à participer à des jeux d'argent.

Chulery MPIKA-MOUNKETE (Stagiaire)

CONFERENCE

Le stress, une énergie vitale

Dans le cadre de débats d'idées, la Fondation Niosi a organisé, à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, le 23 février 2023, un débat sur le thème: «Le stress au quotidien». Il a été développé par le Dr Jérusalem Dzungu Kinouani, psychologue clinicien, praticien hospitalier à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, sous la modération de Mme Bébène Ndamba Bandzouzi, Pr agrégée de neurologie.



Dr Jérusalem Dzungu Kinouani et Mme Bébène Ndamba Bandzouzi

La révélation faite pendant les débats, est que le stress n'est pas un mal, non plus une dépression. Il est à la base d'une énergie vitale qui permet à l'organisme de fonctionner. Mais, s'il est mal géré, il peut finir par provoquer des situations désagréables et conduire à des maladies liées, parfois des dégâts physiques qui peuvent être irréparables ou très graves.

Le conférencier s'est appesanti, entre autres, sur la définition du stress, les manifestations liées à une émotion ou une réponse de l'organisme à une agression extérieure, les causes et les approches pour gérer le stress. Le stress est une pratique que peut vivre tout le monde. Il est un phénomène naturel. Malheureusement au quotidien, plusieurs personnes ne savent pas reconnaître ses signes. Pourtant, il peut avoir du retentissement sur toutes les sphères de l'être humain. La vie quotidienne fait confronter à diverses situations de stress. L'accumulation, petit à petit, au fil des jours de ces situations de stress peut entraîner une dégradation.

C'est ainsi que le conférencier a proposé quelques pistes intéressantes, espérant permettre de développer un nouveau regard sur le stress, pour comprendre comment le gérer. «Quand on sait que le stress est une réaction physiologique et psychologique qui est normale, cette réaction est observée suite au changement d'une situation. C'est ainsi que le stress peut être engendré par un grand et petit événement pénible ou de joie. Il peut être déclenché même par quelque chose de banal», a-t-il indiqué.

Le Dr a précisé qu'il existe différents types de stress: Il peut être positif, négatif, ponctuel, aigu et chronique. Sa gravité varie selon son intensité. A la base, le stress permet de bien se comporter parce qu'il conditionne l'organisme à s'adapter face à une situation, soit agressive ou joyeuse. Le stress sert à rétablir l'équilibre intérieur rompu par des agressions extérieures.

Son but est de maintenir l'équilibre vital en fonction des événements vécus quotidiennement, par exemple être en retard à un

rendez-vous, au travail, avoir des soucis d'argent.

Le conférencier a conclu que le stress est mauvais s'il n'est pas géré. C'est une énergie vitale qu'il faut contrôler. Le bon stress c'est celui qui aide à vivre et à fonctionner normalement. Le mauvais stress, c'est celui qui paralyse. Pour lutter contre le stress, il faut avoir une bonne connaissance de soi.

Chaque fois que les gens ont des réactions qu'ils ne comprennent pas dans leur organisme, c'est bien d'aller vers l'hôpital. Si à ce niveau les examens médicaux ne montrent rien, il faudrait qu'ils se rappellent que cela peut être la partie invisible de l'être humain qui souffre. Il faut donc se confier aux spécialistes de santé mentale qui existent et peuvent les aider, a lancé le Dr Jérusalem Dzungu. A Brazzaville, on peut les trouver au CHU de Brazzaville, à l'hôpital militaire, à l'hôpital général de Nkombo, à l'hôpital de référence de Makélékélé, à l'hôpital de référence de Bacongo et en privé.

Philippe BANZ



Siège social: Avenue Amilcar CABRAL
Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 067004848 - 057171111
Centre de Relation Client: 1011
E-mail: contact@lcb-bank.com/ Site: www.lcb-bank.com

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société LCB Bank, Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.340.000.000 de FCFA, immatriculé au RCCM de la ville de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2004-B14-00037, dont le siège social est situé sur l'Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, sont convoqués le 31 mars 2023 à 10 heure en Assemblée Générale à caractère mixte au siège de la société. Cette assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après :

A titre ordinaire:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs,

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, et approbation desdites conventions,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs,

- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

A titre extraordinaire:

- Adaptation du nouveau Logo de LCB Bank et modification subséquente des statuts

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Fait à Brazzaville, le 12 mars 2023

Humbert PENDINO

Président du Conseil d'Administration

ANNONCE LEGALE

OFFICE NOTARIAL Maître Raymond ASSAH

Office sis derrière la Bourse du travail, à côté de l'ancien site de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), boîte postale: 5005, téléphones: (242) 05 553.15 07/ 06 675.15. 15, Pointe-Noire.

«AUTHENTIX CONGO» S.A.R.L.U.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au capital de Francs C.F.A.: Un .Million (1.000.000)

Siège social: Pointe-Noire, Centre-Ville, Cabinet d'Avocats Claude COELHO, 243 Avenue Général de Gaulle, Tour Mayombe 10e étage, arrondissement N°1, E.P LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo,

Suivant acte dressé à Pointe-Noire le 21 Avril 2022, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une société à responsabilité limitée unipersonnelle, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 05 Mai 2022, sous le numéro Folio 088/3 NO793 et ayant pour principal objet social:

- Les activités de contrôle et analyses techniques-M710002 (Inspection, suivi et traçabilité des produits pétroliers importés et exportés);

- Inspection, suivi et traçabilité des produits alimentaires (boissons et autres breuvages).

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 10 Mai 2022, sous le numéro RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00097, cette société a pour gérant, Monsieur WEINTRUB Mark Lawrence, de nationalité Américaine, né le 18 Janvier 1961 à MISSOURI (U.S.A), titulaire d'un passeport délivré aux USA, le 23 Juillet 2021 sous le numéro 673884787 USA et demeurant à Pointe-Noire, Centre-Ville.

Pour avis,

Maître Raymond ASSAH, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
vers le Rond point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre ville
B.P. 1431 Tél. 22 294.13.34/ 05 736.64.64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE «KOUILOU CONSTRUCTION» SARL

Au Capital Social de Francs CFA Cinq Millions (5 000 000)

Siège social: quartier Ngoyo

RCCM: CG-PNR-01-2017-B13-00047

POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DES PARTS SOCIALES - NOMINATION DU GERANT - TRANSFORMATION DE LA SARLU EN SARL & ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des Résolutions Extraordinaires, en date à Pointe-Noire du 14 novembre 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 23 février 2023, folio 038/21, n° 1478 ; l'associé unique de la société «KOUILOU CONSTRUCTION» SARLU a pris les résolutions suivantes :

- Cession des parts sociales ;
- Nomination du gérant ;
- Transformation de la SARLU en SARL ;
- Adoption des nouveaux statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 février 2023, sous le n° CG-PNR-01-2023-M-01798, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 06 mars 2023

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 08 avril 2023 à 09heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra :

D'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire, sous le répertoire n°263/CEBG/17, Portant Convention de Crédit avec affectation hypothécaire, conclue entre LCB BANK BMCE Group et les Etablissements KING VOYAGES, en date à Pointe-Noire, du 29 novembre 2017, en l'Office Notarial de Maître Christelle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, sis à l'angle de l'Avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville, BP : 1431, Pointe-Noire, République du Congo ;

Et par la suite d'un commandement de Maître Judicaël SAHT COMPAT, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, en date du 21 juin 2022, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 19 septembre 2022 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de LCB BANK BMCE Group, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 14.340.000.000 F.CFA, immatriculée au

RCCM sous le n°CG/BZV/01 2004 B 14 00037 (ancien n°CG/BZV/06-B-58), NIU : M22000000170649Q, dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, Congo, BP : 2889, Tel : (00242) 22 281.09.78/05/06, Fax : (242) 22 281 09 77, République du Congo, site WEB : www.lcb-bank.com, représentée par son Administrateur Directeur Général, en la personne de Monsieur MAMADOU Igor Diarra, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, créancière saisissante ;

Ayant pour Conseil Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence :

- Des Etablissements KING VOYAGES, immatriculés au RCCM sous le n°CG/PNR/2005 A 741, dont le siège est à Pointe-Noire, zone FLM, route de l'aéroport, BP : 1946, République du Congo, agissant poursuite et diligence de son Directeur Gérant, en la personne de Monsieur Emmanuel Joseph LENDO-DE-SANTOS, majeur, de nationalité Congolaise, né le 1er mars 1963, à Pointe-Noire, Titulaire d'un passeport délivré le 25 janvier 2013, à Brazzaville, sous le n°AO463330, demeurant et domicilié es qualité au siège desdits Etablissements, débiteurs principaux ;

- Monsieur Emmanuel Joseph LENDO-DE-SANTOS, majeur, de nationalité Congolaise, né le 1er mars 1963, à Pointe-Noire, Titulaire d'un passeport délivré le 25 janvier 2013, à Brazzaville, sous le n°AO463330, pris en sa qualité de caution hypothécaire ;

Il sera, le samedi 08 avril 2023, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété est située à Pointe-Noire, quartier Km4, dans l'Arron-

dissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, dont les références cadastrales sont les suivantes : parcelles n°24 & 26, section J, bloc 16, superficie 420,21m², objet du Titre Foncier n°20412.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 80.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 13 mars 2023

**Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)**



Avenue Amilcar CABRAL
(+ 067004848 - 057171111
Web:www.lcb-bank.com
BP 2889

DAO/N° 001/DS-DMG/LCB Bank/2023

Relatif à :

L'entretien, la maintenance, Fourniture et installation de Distributeur Automatique de Billet (DAB) de LCB Bank

**Date limite pour le dépôt des offres:
06/04/2023 à 12h00**

**Lieu de retrait des DAO:
Direction Support LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral
BP: 2889-Brazzaville
République du Congo**

**CONDITION DE RETRAIT DU DAO:
100 000 FCFA**



Avenue Amilcar CABRAL
(+ 067004848 - 057171111
Web:www.lcb-bank.com
BP 2889

N° 002/DS-DMG/LCB Bank/2023

Relatif à :

L'approvisionnement des équipements et la maintenance du Parc Informatique des agences de LCB Bank

**Date limite pour le dépôt des offres:
30/03/2023 à 12h00**

**Lieu de retrait des DAO:
Direction Support LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral
BP : 2889-Brazzaville
République du Congo**

**CONDITION DE RETRAIT DU DAO:
100 000 FCFA**

36^e CONGRES MONDIAL DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE THEATRE (IIT)

Wilfriede Lewa-Let Mandah a porté l'étendard du Congo aux Emirats Arabes unis

«*Reunite for the performing arts and humanism*» (Se réunir pour les arts de la scène et l'humanisme). C'est sous ce thème que s'est tenu du 20 au 25 février 2023 à Fujairah, aux Emirats arabes unis, le 36^e Congrès mondial de l'Institut international de théâtre (IIT). Un événement placé sous l'égide de l'UNESCO, organisé par le gouvernement de Fujairah. Le Congo y était représenté par Wilfriede Lewa-Let Mandah, dramaturge, metteur en scène, comédien et président la branche congolaise de l'IIT. Ce dernier a fait la restitution de ce grand rendez-vous international de l'art de Molière, la première du genre de l'ère post-COVID-19. C'était au cours d'une rencontre le 4 mars dernier, au Musée Cercle africain, à Pointe-Noire.

Le 36^e Congrès mondial de l'IIT a été marqué notamment par des débats autour du théâtre et des arts voisins. Elle a donné l'occasion à Wilfriede Lewa-Let Mandah de présenter le rapport d'activités 2017-2022 de l'IIT-Congo et l'anthologie «*Du chaos du coronavirus à l'éclosion d'un nouveau monde*». Un ouvrage dont il a été l'instigateur et auquel ont contribué 60 écrivains congolais. «*La présentation de cette anthologie m'a valu les félicitations des participants au congrès. D'autant plus que j'étais le seul à avoir eu cette ingénieuse initiative. Les représentants de*

l'Inde, par exemple, ont souhaité que je les aide à réaliser une œuvre du même genre», a affirmé Wilfriede Lewa-Let Mandah. Qui a également fait le triste constat que les Congolais ne se bousculent pas au portillon du Centre Congo-Brazza de l'ITI. D'où la faible représentativité congolaise notamment à des rencontres internationales, à l'image de celle de Fujairah: deux des trois places prévues étaient vides. Le président du Centre du Congo de l'ITI a invité ses compatriotes à adhérer nombreux à l'institution aux destinées de laquelle il préside. Il a, par la même occasion,



Wilfriede Lewa-Let Mandah

lancé la campagne d'adhésion des nouveaux membres. L'occasion faisant le larron, Wilfriede Lewa-Let Mandah a procédé au lancement officiel de la 6^e édition du Festival international du théâtre et autres arts de la scène (FITAAS). Un événement organisé par la branche congolaise de l'IIT qui débutera le 24 mars à Brazzaville et se terminera le 1^{er} avril dans la ville océane. Le FITAAS 2023 est placé sous le thème «*Panorama du théâtre*

congolais». Le programme prévoit une table-ronde qui va réunir, autour de plus de cinq panélistes, les professionnels congolais du théâtre (dramaturges, metteurs en scène, comédiens, directeurs de festivals, etc.). Il y aura également un atelier d'écriture dramatique ou théâtrale, et un atelier de formation des acteurs de théâtre ou comédiens.

Véran Carrhol YANGA

LIVRE

«Quand le Coronavirus fait vaciller la planète» de Ghys Fortuné Bemba Dombé

Journaliste d'investigation, consultant en communication et sur les questions de sécurité et de paix, entrepreneur, de nationalité congolaise, Ghys Fortuné Bemba Dombé a publié, en fin 2022, aux Éditions parisiens, «*Quand le Coronavirus fait vaciller la planète*». Un livre de 268 pages vendu en librairie au prix de 25 euros (environ 17 000 F. CFA).

Par des interrogations, des investigations, de la réflexion et des analyses, Ghys Fortuné Bemba Dombé montre comment la COVID-19, apparue en Chine en 2019, a surpris l'humanité entière. Cette maladie a littéralement asservi, déstabilisé, détruit l'humanité et mis les convictions des uns et des autres à rude épreuve. Elle a révélé la fragilité des systèmes de santé et perturbé les protocoles des soins qui suscitent des vives polémiques au sein du corps médical. A travers le prisme d'une vue panoramique qui embrasse des aspects aussi divers que l'étude épistémologique de la virologie et les théories sur l'origine de la COVID-19, chapitre liminaire, l'auteur convoque, tour à tour, en essayant de les confronter, les théories expliquant non seulement l'origine du virus, mais aussi toutes les croyances qu'il fait émerger dans les domaines scientifique et spirituel.

des États du monde. Au point de violer les droits humains de leurs peuples (cas du confinement et traçage des individus); l'excès de zèle des éléments de la Force publique dans le contrôle des mouvements de masse; et l'immixtion du pouvoir exécutif dans les décisions du pouvoir judiciaire, voire dans les décisions des autorités médicales. Par exemple, la collusion observée dans de nombreux pays entre les autorités politiques et le corps médical: les premières ont imposé au second des conclusions médicales contraires à l'éthique, à la dignité humaine et au Serment d'Hippocrate. Dans l'espace «*Françafrique*», l'auteur revient sur un cas de collusion (qui a défrayé la chronique sur les causes de la mort suspecte d'un leader politique, Guy Brice Parfait Kolelas, candidat à l'élection présidentielle en 2021). Plus loin, il montre le côté positif de la pandémie—comme qui



La couverture du livre

dirait, à quelque chose malheur est bon — notamment: dans le domaine de la communication de masse, où le public a préféré s'informer beaucoup plus par les NTIC que par les médias classiques; dans la création, avec des équipes restreintes, par exemple, certains cadres se sont illustrés à booster l'économie congolaise: le cas de Louis Marc Sakala, qui a publié le tout premier livre blanc qui présente un diagnostic des différentes problématiques et divers enjeux induits par la révolution numérique; propulser Yekolab, l'un des plus grands centres de formation en développement de

logiciel et d'incubation d'entreprises en Afrique Centrale; le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, qui a initié des mesures pratiques et de nouvelles approches pédagogiques qui ont forcé l'admiration des institutions internationales au point d'accompagner le Congo; la synergie entre les sociétés Burotop-Iris, Congo Télécom et Luc Missidimbazi, Yves Castanou et Clément Mouamba le Congo, pour la première fois de son histoire, a expérimenté le télétravail et organisé les grandes réunions en visioconférence dès 2020, dont des conseils des ministres. Dans la foulée, le Congo a continué à gérer les services essentiels à la faveur d'internet vulgarisé par Congo-Télécom, notamment.

Dans cet ouvrage (disponible à la FNAC, chez Amazon et auprès de diverses librairies), Ghys Fortuné Bemba Dombé propose aussi des moyens de se prémunir de la cybercriminalité (écoutes téléphoniques espionnes; piratage des données électroniques, etc.). En 2019, Ghys Fortuné Bemba Dombé a publié «*De l'enfer à la liberté*».

Séverine EGNIMBA

DISQUE

«Mabélé Bomengo», l'album de «Grand Bits» toujours accrocheur!

L'artiste-musicien «Grand Bits», Eugène Bintsangou à l'état-civil, a sorti à la fin de l'année dernière, un album intitulé : «Mabélé Bomengo» «Rumba Renové». Cet album, le tout premier de l'artiste, a été bien accueilli par les mélomanes de la bonne musique et se comporte assez bien sur le marché du disque réputé difficile pour les artistes qui en sont à leurs débuts.

Enregistré au studio Tamar Sound, basé à Mougali, dans le 4^e arrondissement

de la capitale, cet album est une production de Charles Dechanogo Fils. Il compte six titres dont

«Grands Bits» est l'auteur-compositeur, basés sur des genres musicaux divers. «Mabélé Bomengo» qui est aussi le nom du titre éponyme de l'album, «Anitha belle», «Moukouagha», «Blessure intérieure», «Mes condoléances» et «Nsumukini Muatu». Pour la réussite de cette œuvre

RD CONGO/DECOUVERTE

L'abbé Mongambi évangélise par la musique rap

Un prêtre de l'Eglise Catholique romaine, nommé Jean-Pierre Mongambi, connu sous le sobriquet de «Abbé Je Crois», qui a aussi été vicaire à la paroisse Sainte Trinité de Matété Debonhomme, un quartier de Kinshasa se sert de la musique depuis quelques années pour évangéliser et promouvoir les prières de l'Eglise. Un fait rarissime et inédit.



Le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu et l'abbé-rappeur Jean-Pierre Mongambi

De son parcours artistique, il faut relever que l'abbé Jean-Pierre Mongambi a commencé le rap en 1992 à l'époque de Kris Kross, Naughty by nature, MC Hammer, etc. Ces rappeurs lui avaient donné le goût de rapper. Avant d'opter pour le séminaire, il a fréquenté de nombreux groupes de rap, entre autres : «Black dangerous» de Kasa-Vubu ; «The Cruys Blessed» ; «Méthode suprême». En 1998, il a créé un groupe chrétien de hip-hop nommé «The FMNB-La Famille Mongambi», peu avant de rallier le séminaire. Au séminaire, il était réservé, mais la musique étant une passion, il écrivait de temps à autres, des chansons. En 2013, soit deux ans après son ordination sacerdotale, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya célébrait son cinquantième anniversaire de vie sacerdotale. A cette occasion, il a composé, en son honneur une chanson intitulée «Bon anniversaire Tata Cardinal».

Jean-Pierre Mongambi a toujours considéré ce moment comme étant le départ de sa carrière de prêtre-rappeur. Dans le groupe Black Dangerous il a évolué avec son fondateur qui n'est autre que le pasteur Jeeff. Il y avait également The Christ Lopuku, le défunt Issa, Norry, Thierry et Doudou. Ces deux derniers artistes ont participé dans l'album «Fula Ngengé» de Viva la Musica. En 2013, l'abbé Mongambi avait sorti un maxi single titré «Bon anniversaire Tata Cardinal», avant de mettre sur le marché du disque son premier album intitulé «Je crois» comptant neuf titres en 2017. En sa qualité de prêtre-artiste, il se consacre à évangéliser le peuple de Dieu. En surprenant le Cardinal Monsengwo par une chanson rap à l'occasion de son cinquantième anniversaire sacerdotal, l'archevêque de Kinshasa de l'époque avait accueilli cette chanson positivement. Il avait même porté des corrections au niveau du texte de la chanson, et l'a soutenu pour la sortie de son maxi single. Et de son vivant, il a continué à le soutenir parce qu'il est une chance pour la jeunesse. Le principal message divulgué dans les chansons de l'abbé Mongambi est axé sur la foi, l'espérance et surtout les prières de l'Eglise. Son agenda artistique est souvent constitué des tournées dans différentes paroisses de l'Archidiocèse de Kinshasa, il étend également ses tournées dans d'autres espaces musicaux, tout ceci avec le feu vert du Cardinal Fridolin Ambongo. En ce mois de janvier, il a livré un concert à l'espace chez Ntemba à Kinshasa. L'abbé Mongambi estime que: «*La jeunesse congolaise doit prendre ses études au sérieux pour être capable de restituer et de mettre en application ce que nous avons appris. Soyons des élites et non des médiocres. Evitons les antivaleurs, la dépravation des mœurs, l'immoralité et la médiocrité*», a-t-il conseillé.

Alain-Patrick MASSAMBA
(Avec Eventsrdc.com)

qui est un véritable coup d'essai et un coup de maître, «Grand Bits» qui fut choriste pendant de longues années à la chorale La Colombe, de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, a bénéficié de l'apport d'artistes dont le talent ne fait l'objet d'aucun doute: Gabriel Mampouya, Combattant, Sylvain Scafio Bitsindou, Carine Bandoki, Chanelle Masouama, Brel Nzaba, au chœur; Guitare accompagnement et solo, Rodrigue Ntsika; guitare basse, Rodrigue Mbila alias «Pacheco Rio Mapassa». Au synthé, Christ Youlou, Parfait Ntsika. A la tumba, Milos Miaya Yelo. A la programmation batterie, prise de son et mixage, Parfait Ntsika et à l'animation Combattant. Comme assistants Didier Diangana et Bertrand Loulendo. Conseiller technique, Rav 4 d'Extra Musica et Stanislas Ndoulou. Et enfin à la direction technique, Rodrigue Mbila «Pacheco», Parfait Ntsika, Rodrigue Ntsika, Silvain Bitsindou Scafio. Conception et

maquette Parfait Ntsika. Heureux d'avoir concrétisé son rêve de voir gravées sur un support phonographique son œuvre, «Grand Bits» qui est également un agent de la mairie de Brazzaville, invite les mélomanes à se procurer ce C.D dont les œuvres ne manqueront pas de leur faire plaisir. Et, en fonction de la manière où cette œuvre va se comporter, il entend dans un proche à venir, organiser des prestations musicales dans la capitale et si possible à l'intérieur du pays. De même, à l'avenir, il compte procéder à l'enregistrement d'autres œuvres musicales car, a-t-il dit, dans sa gibecière, il compte de multiples chansons. Il souhaiterait également que les producteurs lui apportent leur soutien et leur concours, pour mieux exprimer son talent longtemps endormi. Bon vent à toi l'artiste et pleins succès dans tes entreprises.

A.-P. MASSAMBA

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

M-I OVERSEAS LIMITED

Société organisée et existante d'après et en vertu des lois Cayman Islands
Siège social: One Capital Place, Third Floor, Grand Cayman, KY1-1110, Cayman Islands

ANNONCE LEGALE

Suivant Procuration générale de la société M-I Overseas Limited, en date du 25 Mars 2022, pris au rang des minutes du Notaire Soussigné, en date du 28 Février 2023, enregistré au domaine et timbres en date du 01 Mars 2023, sous le folio 041/10 N°1614, il a été décidé:

- De la nomination de Monsieur Yannick Orphee MOUAMBA NGAYOLO, de nationalité Congolaise en qualité de nouveau Directeur de ladite succursale du Congo.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-01788, du 24 Février 2023.
Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2009-B21-00921.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Mars 2023.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA

Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Felix MAKOSSO LASSI, Notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville sis au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, enceinte SOPECO, centre-ville, face Congo Télécom, République du Congo; B.P.: 1444, Tél.: 00242 06.481.46.10.

**SOCIETE SINO-CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL**

En sigle: SCI SA avec AG

AU CAPITAL DE: 10.000.000 FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: n°23 Avenue Docteur Denis LOEMBA, quartier Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO / RCCM CG-PNR-01-2021-B14-00057

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société: «Société sino-congolaise d'investissement», en sigle «S.C.I SA avec AG» du 15 janvier 2023, enregistré en date du 31 janvier 2023 à Pointe-Noire, sous le folio 021/25 n°0650 au bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre du centre-ville, l'Assemblée Générale a décidé:

1- De transférer le siège social de la société à compter de ce jour. De: Numéro 23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, quartier Centre-ville, Pointe-Noire.

A: Numéro 167 de l'Avenue Emmanuel DADET, B.P.: 808, quartier Centre-ville, Pointe-Noire.

2- De modifier corrélativement l'article 4 des statuts de la manière suivante:

Article 4: SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au: N°167 Avenue Emmanuel DADET, Centre-Ville, B.P.:808, Pointe-Noire, République du Congo.

De Conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir les formalités requises par la loi relativement aux résolutions ci-dessus.

Dépôt du procès-verbal dûment enregistré de l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisé et des statuts de la société mis à jour, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription modificative au Registre du Commerce et Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-01826.

Fait à Pointe-Noire, le 9 Mars 2023.

Pour avis, Le notaire.

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire**

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OTTO1 Maritime Ltd.

Société de droit de l'les Marshall au Capital de 100 USD

Siège Social: sis Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake Island, Majuro, l'les Marshal MH96960.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale, en date du 06 Février 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 28 Février 2023, enregistré au domaine et timbre à Pointe-Noire, le 01 Mars 2023, sous le folio 042/8 N°1612, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de la société «OTTO1 Maritime Ltd» en République du Congo, ayant les caractéristiques suivantes:

Nom commercial: OTTO1 MARITIME LTD SUCCURSALE DU CONGO.

Objet social: Fourniture des services maritimes dans l'industrie pétrolière et/ ou gazière offshore et toutes autres activités connexes.

Adresse de la succursale: Pointe-Noire, Centre-Ville, Avenue Charles De Gaulle Tour Mayombe, Entrée B 8ème étage, Appartement A-27.

Directeur de la succursale: Monsieur ASSONTSA Bertin Coteau.

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00321, du 06 Mars 2023.

Immatriculation au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B21-00004.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Mars 2023.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

MAISONS A VENDRE

Première maison: Rue Loutassi-rue Sounda (400 m2)

Deuxième maison: Rue Loualou Texaco-La Tsiémé Ouenzé:

Contact: 06 912 63 21

DEMI PARCELLE A VENDRE A KOMBE

Arrondissement 8 Madibou, après l'église catholique (Saint André Kaggwa)

Tél: 06 577 43 04 / 06 460 35 30



Eau et Assainissement pour l'Afrique — Water and Sanitation for

**Brazzaville Congo * E-mail: mcongo@ws-africa.org * Site web: www.ws-africa.org
Africa**

Représentation Nationale du Congo

Avenue du Maréchal Lyautey Enceinte Château d'eau SNDE CHU • Poto Poto • BP: 152 Tél.: 00 242 226 137 40

**Termes de référence pour le recrutement
d'un (e) Sociologue**

L'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) est un organisme africain spécialisé sur la gestion des questions en lien avec l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) et est au service des populations vulnérables en quête d'une meilleure qualité de vie. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités (urgences et développement), le bureau pays (BP) du Congo recherche des candidats (tes) pour pourvoir aux postes cités ci-dessus et décrits ci-dessous:

Sous la supervision de la Représentante Résidente, le/la Sociologue aura à assumer, entre autres:

I) Responsabilités

III/ elle est responsable des programmes de développement communautaire.

ii) Tâches

Sous la supervision du Directeur, le Sociologue a pour tâches de:

• participer à l'élaboration et à l'exécution des programmes de EAA Congo;

- concevoir des modules de formation en collaboration avec les autres; e dispenser ou prendre part aux formations organisées par EAA;
- suivre et évaluer les formations et leur impact ;
- concevoir des projets en collaboration avec les communautés;
- suivre les aspects de développement communautaire dans les projets/programmes ;
- communiquer dans les projets des actions d'appui pouvant comporter une vulgarisation de la technologie appropriée en rapport avec le Technicien du BP;
- appuyer les communautés dans la recherche du financement des projets ;
- promouvoir le développement et la participation communautaire y compris la vulgarisation des technologies appropriées ;
- développer et promouvoir des approches participatives dans le secteur;
- assurer la planification et la gestion communautaire des programmes et projets d'eau et assurer le suivi des aspects sociaux dans les programmes/projets mis en œuvre;
- mener des recherches action participative des programmes/projets ;
- préparer des articles et des études de cas en vue de la publication dans le bulletin du réseau EAA ;

- élaborer et mettre en œuvre des stratégies de marketing pour une meilleure implication de EAA dans les programmes de développement du pays ;
- identifier et hiérarchiser les canaux de communication afin d'optimiser l'intervention de la RN dans le secteur de l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement;
- rédiger des rapports d'activités relevant de son domaine de compétence ;
- suivre l'exécution budgétaire de ses activités en collaboration avec le Comptable ;
- identifier les besoins de formation au niveau national ;
- appuyer les municipalités dans le développement du secteur eau et assainissement dans le cadre de la décentralisation ;
- exécuter toute autre tâche/mission qui lui sera confiée dans l'intérêt du BP.

Profil

Etre titulaire d'un Bac+3 en sciences sociales, de préférence en Sociologie avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Avoir occupé un poste similaire et avoir travaillé dans une ONG seraient un atout.

Critères des postes à pourvoir

Etre de nationalité congolaise, être résilient, flexible, capable de travailler en équipe et même sous pression, avoir un esprit d'analyse et savoir respecter les délais. Avoir la maîtrise de l'outil informatique Microsoft Office et l'internet

Soumission des candidatures

Les candidatures contenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé sont à déposer sous pli fermé, au plus tard le 06 mars 2023 à 12h00, au siège de EAA Congo sis Avenue du Maréchal Lyautey, Centre des métiers, enceinte château d'eau LCDE -CHU en face de Money Gram.

COUPE DE LA CONFEDERATION

Diabes-Noirs condamnés à l'exploit à Port Harcourt

Après un début de compétition presque sublime, les Diabes-Noirs se sont écroulés deux fois devant l'ASEC d'Abidjan, et sont maintenant condamnés à l'exploit face à Rivers United FC, ce dimanche 19 mars à Port Harcourt au Nigeria, pour espérer arracher un ticket pour les quarts de finale.

Les Diabes-Noirs ont pratiquement ruiné leurs chances de qualification pour les quarts de finale à deux journées de la fin de la phase de poules. Battus (0-1) une nouvelle fois par l'ASEC d'Abidjan le mercredi 8 mars dernier au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, ils se seront donc inclinés à deux reprises et ont montré au grand jour leurs faiblesses. A Brazzaville par exemple, la première mi-temps aura vu des Congolais ne pas tenter grand-chose, ne rien réussir et perdre des ballons parfois dans leur propre camp comme des U15 dans un monde, une fois encore, trop grand pour eux. La tendance était souvent de se débarrasser du ballon plus que de le maîtriser.

En deuxième période, en décidant d'évoluer beaucoup plus haut qu'en première, les Diabes-Noirs, sans être vraiment dangereux, ont pourtant poussé l'ASEC à reculer d'un cran, mais c'est à ce moment-là que les Ivoiriens ont eu la chance d'inscrire l'unique but de la partie.



Diabes-Noirs-ASEC le 8 mars dernier à Brazzaville

La défaite de Brazzaville sera forcément lourde de conséquence. D'où une grande déception et la colère du public qui, comme c'est souvent le cas en pareille circonstance, a montré du doigt le coach. Pour «ses faux calculs» dans le choix de certains joueurs, notamment ceux du milieu de terrain qui étaient sans génie à Yamoussoukro comme à Brazzaville. Les Diabes-Noirs n'ont jamais vraiment donné l'impression d'être en mesure de renverser la situation mercredi 8 mars au Stade Massamba-Débat. Il est clair que la gestion du match retour a tout simplement représenté une tâche noire. Cependant le coach Barthélémy Ngatsono reste obstinément optimiste pour la suite et il n'a peut-être pas tort. Car mathématiquement les chances exi-

stent pour les Diabes-Noirs de se qualifier. Et il serait malhonnête d'affirmer qu'ils manquent de talents susceptibles de tirer l'équipe vers le haut. Sauf qu'il va falloir battre Rivers United FC ce dimanche 19 mars à Port Harcourt. Ce match sera pour eux une finale face à un adversaire qui n'a pas encore perdu sur son terrain. Ils ne doivent donc plus produire le football attentiste et prudent de leurs deux précédentes sorties s'ils veulent réaliser un exploit à Port Harcourt. Evidemment, la mission est très difficile, mais pas impossible. C'est à l'entraîneur congolais de trouver l'antidote qui convient. Mais après, il faudra aussi battre DCMP lors de la dernière journée, un adversaire costaud !

Jean ZENGABIO

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL LIGUE 1

Des «vieux» qui éternuent et qui toussent!

La Ligue 1 a repris le 3 mars dernier avec la phase retour. Deux journées ont été déjà disputées. Nous prenons le train en marche. Si l'AS Otohô fait du surplage, Patronage Sainte-Anne et CARA ne gagnent plus.

L'AS Otohô ne tire plus le train à son rythme effréné. Le leader a été freiné deux fois à domicile, d'abord par FC Nathaly's (0-0), la lanterne rouge, lors de la quatorzième journée, ensuite par son dauphin, Diabes-Noirs (2-2), dimanche dernier pour le compte de la quinzième journée. Il n'empêche. L'AS Otohô (34 points) conserve 6 points d'avance sur les Diabes-Noirs (28 points). Suivent : AS BNG (27 points, +8) et Etoile du Congo (27 points, +4).

En bas de classement se trouvent trois «vieux» clubs qui ne tournent pas rond: AS Cheminots de Pointe-Noire (11 points), avant-dernier, CARA (11 points), douzième, et Patronage Sainte-Anne (15 points), onzième. Quelque chose ne va plus. Des nostalgiques tirent la sonnette d'alarme, pour les sortir de leur ensemble en continuant à les compter parmi les meilleurs



CARA n'y arrive toujours pas

clubs de l'élite.

Jean ZENGABIO

Récapitulatif des résultats

14^e journée : FC Kondzo-CARA (3-1), AS BNG-Patronage Sainte-Anne (2-0), Diabes-Noirs-V.Club-Mokanda (2-1), Inter Club-AS JUK (1-0), Etoile du Congo-AC Léopards (2-1), AS Otohô-FC Nathaly's

(0-0), AS Cheminots-JST (0-1).

15^e journée : AS BNG-AC Léopards (2-2), Etoile du Congo-Inter Club (1-0), Patronage Sainte-Anne-JST (1-2), AS JUK-FC Nathaly's (1-0), CARA-AS Cheminots (0-0), AS Otohô-Diabes-Noirs (2-2), V.Club-Mokanda-FC Kondzo (1-0).

RENDEZ-VOUS**16^e Journée**

Samedi 18 mars 2023 : AS BNG-AS Cheminots et FC Kondzo-Inter Club (au Stade Massamba-Débat)
Dimanche 19 mars 2023 : CARA-Patronage Sainte-Anne et JST-Etoile du Congo (au Stade Massamba-Débat), AC Léopards-FC Nathaly's (à Dolisie), AS Otohô-V.Club-Mokanda (à Owando)

NECROLOGIE

Gambou-Ondono, un footballeur du genre intello

La mort, encore et toujours elle, continue à faire des siennes. Le 3 mars dernier, elle a emporté l'ancien international congolais de football Félix Gambou-Ondono, dit «Féli», qui luttait contre la maladie. Il est mort à 70 ans (né le 3 février 1953).

Gambou-Ondono fut l'un des meilleurs défenseurs d'aile (arrière gauche et droit) de sa génération. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre entre 1971 et 1988 ne peuvent pas se soustraire à ce jugement. Il a joué indifféremment à gauche comme à droite de la défense de ses clubs successifs et de l'équipe nationale. Il est, avec Alphonse Niangou, Gabriel Ndengaki et Gaston Nganga-Mwivi, de ceux qui ont «révolutionné» au Congo le poste d'arrière latéral.

Ses débuts à la pelote remontent à 1962 dans Santos FC de Poto-Poto où Ndomba, futur «Géomètre», et Kimbembé «Akim» sont parmi ses coéquipiers. Il poursuit son apprentissage dans Real, en compagnie des frères Fromageon et de feu Biamambou «Mozart».

En 1971, Gambou-Ondono est repéré par les dirigeants de Patronage Sainte-Anne. Pour autant qu'il signe, ses études n'en souffriront aucunement. Puisqu'il a terminé brillamment le premier cycle du secondaire et entamé le second, au Lycée technique. Et il va cumuler succès sportifs et scolaires. Sa mère, qui ne voulait pas entendre parler de foot pour son cinquième fils (et aîné des garçons), en fut rassurée.



Félix Gambou-Ondono

Le public apprécie chez Gambou-Ondono ses qualités de défenseur au tempérament offensif, prêt à porter la guérilla dans le camp adverse. A 19 ans, il fête sa première sélection nationale officielle, le 15 août 1972 lors du match Congo-Nigeria (1-1) comptant pour les éliminatoires retour de la Coupe du monde 1974. Il sera ensuite du voyage de Lagos en janvier 1973 pour les 2^{es} Jeux africains, puis de l'Egypte pour la CAN 1974.

Entre-temps, l'Inter Club estimant que «Féli» pouvait être un élément précieux pour sa participation au tournoi mondial du CISM (juin 1973) à Brazzaville, le prit en renfort. Il y restera pour de bon, finalement, alors que d'autres, Ndomba (Etoile du Congo), Ngassaki «Lénine» et Bosco Moukassa «Mustang» (CARA), par exemple, retrouveront leurs clubs d'origine. Mais en septembre 1975, Gambou-Ondono, prudent pour son avenir, joue la carte des diplômés. Le voilà donc, en France pour des études

universitaires. Il reste une année sans jouer, mais en 1976, poussé par un ami qui ne comprenait pas qu'il abandonne le foot, l'incite à rejouer. Il se décide et signe à l'US Créteil, en division 3. Il passe quatre belles saisons dans cette formation d'amateurs avant d'être sollicité par le RC Lens, une équipe de division 1. L'aventure ne lui déplait pas, mais étant en troisième cycle de l'université, un contrat professionnel allait le pousser à abandonner les études. Pas question: Ondono choisit plutôt un autre club amateur, Alfortville, qu'il fait monter en quatrième division.

Mais il était temps de rentrer au bercail. En 1984, Gambou-Ondono réintègre l'Inter Club et est recruté comme personnel civil de l'Armée, remporte deux fois la Coupe du Congo (1985 et 1987) et le titre de champion national (1988). «Il fallait bien que j'arrête. J'avais 35 ans et je jouais depuis presque 20 ans», m'a-t-il confié en 2019. C'était la dernière fois que je l'ai rencontré chez lui pour une interview publiée dans ces mêmes colonnes et un article pour le quinzomadaire «Le Troubadour». Mon interlocuteur et une des idoles de ma jeunesse était déjà mal en point. «Grand Féli» n'était plus en possession de toutes ses forces. Il dissimulait mal sa maladie. Sa disparition me harcèle. Elle est précoce. Adieu, «Grand Féli» ! Que le Seigneur t'accueille dans sa maison.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Le saviez-vous ?

Football. Après la CAN 2021, la CAN Beach Soccer 2022 et le CHAN 2023, le Sénégal a remporté la CAN U20 samedi 11 mars dernier en Egypte et réaffirme sa domination sur le football africain. Les Lionceaux ont battu la Gambie en finale par 2-0. Ils réalisent cette performance pour la première fois de leur histoire.

Sports travailleurs. La formation féminine de handball de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) du Congo a conservé à Banjul (Gambie) son titre de championne d'Afrique des sports travailleurs. Les Congolaises ont battu les Warriors du pays hôte en finale, le 12 mars, par 33-24. La DGSP était aussi représentée par sa section volley-ball qui a glané la médaille de bronze.

JEAN-MICHEL MBONO AU GENERAL MOUNDELE NGOLLO**«Ma joie en découvrant la belle évocation de ma personne»**

«Cher grand frère, C'est avec un immense plaisir que j'ai parcouru votre ouvrage «Blague à part. Toute vérité est bonne à dire» qui m'a offert un moment délicieux de lecture. Ma joie a été amplifiée en découvrant à la page 128 la belle évocation que vous faites de ma modeste personne. Je remarque avec un léger pincement au cœur que vous n'avez pas souligné le rôle particulièrement précieux de grand-frère du quartier (Ouenzé) que vous avez joué dans ma carrière de footballeur. Cette marque d'humilité me donne plus d'ardeur afin de vous remercier infiniment pour les mots très aimables que vous avez écrits sur ma modeste personne.

Daignez recevoir, mon général et très cher grand-frère, l'expression assurément renouvelée de mes sentiments respectueux et sincèrement affectueux.»

Jean-Michel MBONO

Ancien du club «Vieux filet», c'est-à-dire «ltoubou l'Okia»

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Les femmes de Chevron-Congo aux côtés des filles de l'Ecole catholique Christ-Roi

Dans l'objectif de contribuer à l'éducation, à la santé et aussi à l'environnement là où elle est implantée, la société pétrolière Chevron Congo, par le biais de ses personnels féminins, a célébré la Journée internationale des droits de la femme auprès des élèves filles de la classe spéciale de l'Ecole catholique Christ-Roi de Loandjili, dans le 4^e arrondissement de la ville de Pointe-Noire. Le 8 mars dernier, un atelier de pratique en informatique a été organisé au profit de ses jeunes filles, pour s'aligner sur le thème international et national de cette journée. Cet atelier a été animé par Litha Carelle Makosso, ingénieure en informatique à Chevron-Congo.

La Journée internationale des droits de la femme est célébrée le 8 mars de chaque année au niveau international et national. Cette journée commémore les femmes qui se sont battues aux Etats-Unis d'Amérique. Cette année, au niveau international, le thème a été: «Pour un monde digital inclusif: innovations et technologies pour l'égalité des sexes». Au niveau national le thème a été: «Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi MOUEBARA». C'est en 1975, lors de l'année internationale de

la femme, que l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des femmes le 8 mars. Les personnels féminins de Chevron-Congo, chacune dans sa spécialité, a échangé, mobilisé les jeunes filles de la classe spéciale Christ-Roi pour l'égalité de leur spécialité entre les hommes et les femmes à capacités égales. Au cours de cet atelier, l'ingénieure en informatique Litha Carelle Makosso a travaillé avec les jeunes filles sur comment élaborer un curriculum vitae et le sauvegarder

dans son ordinateur. Un exercice qui ne semble pas toujours aisé pour les jeunes filles. Elles ont montré leurs capacités à comprendre les complexités de l'informatique. Ces femmes ont invité les jeunes filles à considérer cette journée comme l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique. Au nom de toutes les femmes de Chevron-Congo, Mireille Ngoni, directrice des ressources humaines, a invité les jeunes filles de Christ-Roi à se met-



Les jeunes filles après l'atelier



Photo de famille

tre au travail, afin d'être les femmes de valeur qui vont défendre les droits de l'égalité. Bercia Mbema Bitemo, élève en Première C, a remercié Chevron-Congo pour la considération qui leur a été témoignée. Elle a promis de considérer, désormais, cette journée comme une occasion de sensibilisation et de mobilisation contre les violences faites aux femmes et non une journée de port de pagne. L'abbé Alain Loemba Makosso, directeur de l'école à l'honneur, a remercié également la société Chevron-Congo, partenaire fiable, toujours disponible pour les enfants et les personnes vulnérables. À noter que ces jeunes filles auront tout le mois de mars pour ouvrir sur l'approfondissement de certains outils informatiques et la comptabilité, pour viser déjà l'esprit de l'université.

MUCODEC

Des nouveaux avantages au profit des sociétaires

Dans le sillage des assemblées générales de l'ensemble des Caisses locales du réseau MUCODEC, le directeur général des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC), Dieudonné Ndinga Moukala, a animé mardi 7 mars dernier, à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé de nouveaux avantages destinés aux sociétaires de cette institution. «Une façon de donner davantage de sens au caractère mutualiste de ce réseau de microfinance», a affirmé le directeur général des MUCODEC.

Donnant les indicateurs de la bonne santé des MUCODEC, il a rappelé l'annonce qui a été faite pendant ces AGO, concernant les nouveaux avantages accordés aux sociétaires: «Les cartes monétiques de tous les sociétaires. En cas de perte, le sociétaire n'aura rien à dépenser. Les frais de réédition de sa nouvelle carte seront supportés par l'assureur. La deuxième annonce a porté sur la participation des MUCODEC, dorénavant, aux obsèques d'un sociétaire à hauteur de 100.000 Francs F.CFA». Revenant sur ce qui existe et auquel certains sociétaires ne font point attention, il a dit: «Aujourd'hui, nous avons des produits d'épargne à l'exemple du compte d'épargne à l'ouverture de votre adhésion aux MUCODEC, le compte courant, le livret épargne enfant qui existent et le plan épargne retraite. Nous avons, après, la gamme de produits et services variés et diversifiés: équipement,

consommation, habitat, commerce, agriculture». Il s'est ensuite appesanti sur les crédits saisonniers, notamment le crédit-rentree scolaire, femme en action, fin d'année, etc. Pour les services, a-t-il rappelé, il y a le retrait en déplacé, micro express sur le transfert domestique à un taux hors concurrence de 1%, avec possibilité de retirer son argent au distributeur automatique de billets (pas seulement réservé aux sociétaires), le cash out sur MTN et Airtel, possibilité donnée à tous ceux qui reçoivent un MTN money et Airtel money. S'ajoute à cela, MUCODEC mobile sur play store, une application qui permet de gérer son compte à distance, etc. Très réjoui du bilan des Assemblées générales ordinaires (AGO) des caisses locales tenues du 13 février au 1^{er} mars et de la forte participation des sociétaires, Dieudonné Ndinga Moukala a fait savoir qu'au 31 décembre 2022, les MUCODEC ont totalisé 400.000 mutua-



Dieudonné Ndinga Moukala, Directeur général des MUCODEC

listes, pour un ensemble de 45 caisses locales et points de vente présents sur tout le territoire national; 202 milliards de F.CFA de dépôts gérés; 82 milliards de F.CFA de crédits distribués en 2022 et 130 milliards de F.CFA de crédits en cours. Le produit net financier ou chiffre d'affaires en 2022 a augmenté de plus de 20%: 488,582 milliards de FCFA de total bilan et «les résultats sont au rendez-vous en se consolidant de plus en plus... avec plus de 27% par rapport aux résultats réalisés en 2021», a souligné le directeur général. Le Groupe Mucodec a

dépassé, ces dernières années et particulièrement en 2021 et 2022, toutes les prévisions commerciales et financières, pour réaliser au final une performance commerciale et financière jamais atteinte au cours de son histoire. Le directeur général des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit a annoncé en outre la célébration en 2024, des 40 ans d'existence de cette institution financière dont la première caisse a vu le jour en juin 1984 à Madingou-Gare, dans le département de la Bouenza, suivie de la deuxième caisse (qui n'existe plus aujourd'hui), à Kimpalanga un village agropastoral situé à mi-parcours entre Madingou et Nkayi sur la route na-

tionale n°1, toujours dans le même département. Le 40^e anniversaire des MUCODEC se célébrera partout où est implantée cette institution sur le territoire national, à travers diverses activités allant du sport à la culture, de la santé à l'éducation, du social aux produits et services Mucodec, en impliquant les acteurs internes (élus et salariés) et les sociétaires. Pour Dieudonné Ndinga Moukala, «40 ans, c'est une expérience qui se consolide, avec des hauts et des bas. Nous avons su travailler sur les faiblesses... nous progressons vers l'avenir, avec les sociétaires qui nous font confiance... car si nous existons, c'est grâce à nos sociétaires», a-t-il conclu.



Les participants à la conférence de presse